

Extension d'une maison individuelle



Dossier de Consultation des Entreprises

EXTENSION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

10 rue de Québec
14000 CAEN

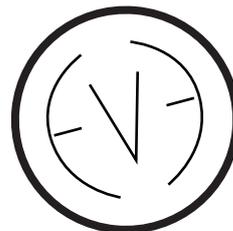
Section : NS
Parcelle: 105-113
Superficie: 5.273,00 m²

Sept.
2022

DCE

Echelle:
1/2000^{ème}
1/200^{ème}
1/100^{ème}

Maître d'ouvrage:
SCI EDCLA
10 rue de Strasbourg
14000 Caen



Maître d'oeuvre:
sarl - eve architectes
158-160 rue Basse
14 000 CAEN
Tel: 02 31 91 30 68
Fax: 09 81 65 30 68

sarl - eve architectes - www.eve-architectes.com

Siège social: 158-160 rue Basse - 14 000 CAEN - Tel: 02 31 91 30 68 - Fax: 09 81 65 30 68
SARL d'architecture au capital de 7 500€
R.C.S: 528 187 370 - SIRET: 528 187 370 00010 - TVA Intracommunautaire: FR 95 528 187 370

Marché de travaux

Objet de la consultation

Restructuration et extension d'une maison individuelle - CAEN (14) -

Maître d'ouvrage

SCI EDCLA

Représenté par Hervé Monnier

Chantier :

10 rue du Québec

14000 CAEN



Maître d'oeuvre

Eve architectes

158-160 rue Basse

14000 CAEN

Tél. : 02 31 91 30 68

Fax. : 09 81 65 30 68

Mél. : agence@eve-architectes.com

Date	Observations

Descriptif des Travaux

Date :
Sept. 2022

DCE





GENERALITES

- A l'attention de l'entrepreneur :

Dans la description qui va suivre, le maître d'œuvre s'est efforcé de renseigner l'entrepreneur sur la nature des travaux à exécuter, leurs dimensions et leurs emplacements, mais il convient de signaler que cette description n'a pas un caractère limitatif. Chaque entreprise est invitée à faire ses remarques quant à un oubli éventuel et à apporter ses conseils quant aux choix des matériaux retenus ou à leur mise en œuvre.

L'entreprise titulaire est tenue de prendre connaissance de l'ensemble du descriptif pour apprécier l'importance et les limites de chaque ouvrage.

L'entrepreneur devra vérifier toutes les cotes et implantations sur le chantier. Aucune mesure ne devra être prise à l'échelle métrique sur les plans. En cas d'erreur ou d'insuffisance de cotes, l'entrepreneur devra en référer au maître d'œuvre qui fera lui-même les mises au point ou rectifications nécessaires.

L'entrepreneur sera seul responsable des erreurs qu'il aurait constatées et non dénoncées aux intéressés, ainsi que les modifications qu'entraîneraient un oubli ou l'inobservation de cette clause.

Les entrepreneurs doivent exécuter, sans exception ni réserve, tous les travaux de leur profession et donc inclure dans leurs marchés forfaitaires, non seulement les travaux et fournitures décrits mais encore ceux qui auraient pu échapper aux détails de la description et qui sont indispensables pour le complet achèvement des ouvrages tous corps d'état, suivant les règles de l'Art.

Les entrepreneurs suppléeront par leurs connaissances professionnelles aux détails qui pourraient être mal indiqués ou omis dans le descriptif.

Les entrepreneurs prennent possession des constructions dans l'état où elles se trouvent à la date de l'appel d'offre, avec tous les ouvrages, matériels et installations existants.

Les locaux seront inoccupés pendant les travaux

Les entrepreneurs devront prendre toutes les précautions qui s'imposent pour assurer la protection de tous les ouvrages existants qui pourraient être détériorés, tachés ou attaqués par les interventions, et notamment :

- les menuiseries extérieures;
- les vitrages ;
- les portes ;
- Les trottoirs et voies publiques
- Les cours de la propriété
- Les couvertures et structures des bâtiments existants

Ils devront, le cas échéant, après exécution de leurs travaux, enlever toutes les taches ou coups portés sur tous les ouvrages imparfaitement protégés. Ces nettoyages et reprises ne devront en aucun cas détériorer les ouvrages, notamment les vitres qui ne devront pas être rayées.

Les entreprises doivent, si nécessaire à l'exécution de leurs travaux, la déposer et la repose des différents accessoires fixés sur les ouvrages objets de l'intervention.

Les plans des existants, fournis pour renseigner les entreprises sur la situation et l'implantation des ouvrages et pour l'étude des travaux envisagés, ne sont pas contractuels quant à la détermination des matériaux constituant les ouvrages existants. Les entrepreneurs se doivent d'obtenir tous les renseignements pour avoir une connaissance parfaite des lieux et des matériaux existants.





Ils ne peuvent en aucun cas constituer une limite de prestation sur les ouvrages à exécuter par l'Entrepreneur en ce qui concerne les menus ouvrages et autres existants dans le bâtiment et qui ne figureraient pas sur les dits plans.

En tout état de cause, les entrepreneurs sont réputés connaître les lieux et avoir pris connaissance des difficultés d'accès, de la position et de l'état de conservation des ouvrages, bâtiments existants sur les propriétés voisines, des accès au terrain, des largeurs et de l'état des voies de desserte, des possibilités de stationnement et de giration des camions, du tonnage admissible par la voie publique, etc.

Le marché sera passé à prix global forfaitaire, ferme et actualisable. L'entrepreneur demeurera responsable des prix, prix unitaires et évaluation de l'ensemble des travaux figurant sur le devis. L'entrepreneur prendra tous renseignements complémentaires nécessaires à la compréhension et au chiffrage du dossier. Il ne pourra se prévaloir de tout oubli pour prétendre à supplément. L'entrepreneur devra prévoir tous les ouvrages et fournitures accessoires nécessaires à la mise en œuvre des matériels et matériaux pour une parfaite exécution des ouvrages, afin d'aboutir à des travaux finis, propres à la livraison, conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art, réputées connues par le titulaire du lot à la date de signature du marché.

- A l'attention du maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage devra fournir l'étude de sol et toute information liée aux terres. Lors du démarrage du chantier, sans quoi les travaux envisagés demeureront à titre prévisionnel.

La nature des sols pourra entraîner des modifications le cas échéant.

Par ailleurs, il est rappelé qu'en état, la version II du projet est déconseillé mais retenu par le maître d'ouvrage suite à la présence supposée de nappe phréatique et des antécédents de sinistre liés aux inondations.





00 – NORMES APPLICABLES	11
01- DEMOLITION - TERRASSEMENT – VRD	13
01.1 - Base Vie	13
01.2 – Implantation – Sécurité - Protection	13
01.3– Dépose	13
01.3.1 – Démolition de la terrasse existante	13
01.3.2 – Démolition de l'entrée	14
01.3.3 – Démolition du balcon	14
01.3.4 – Dépose du revêtement extérieur	15
01.4 – Terrassement.....	15
01.4.1 –Décapage des terres.....	15
01.4.2 – Nivellement des terres en fin de chantier.....	15
01.4.3 – Évacuation des terres en décharge publique.....	16
01.5 – Enrobé bitumineux – pente minium 1.5%.....	16
01.5.1 – Imprégnation	16
01.5.2 Imprégnation générale – deuxième phase.....	16
01.5.3 – Couche de roulement	16
01.5.4 Bordures et caniveaux.....	16
01.6 – VRD.....	17
01.6.1 – Fouilles en tranchées pour réseaux, etc	17
01.6.2 - Fourreaux, AEP, EP, EU, élec, téléphone, tube PVC CR8 diam. 100 en tranchées, etc	17
01.7 – Eaux pluviales.....	17
01.7.1 - Regards béton 40x40 cm	17
01.7.2 - Collecteur gravitaire tube PVC CR8 diam. 100.....	17
01.7.3 Puisard busé	18
01.8 – Drainage	18
01.8.1 - Drainage à cunette périphérique en pied de fondations.....	18
02- FONDATIONS – GROS OEUVRE – MACONNERIE	19
02.00 – Implantation – Sécurité - Protection	19
02.1 – Bureau d'étude Structures.....	19
02.2 – Infrastructure.....	19
02.2.1 – Fouilles en tranchées et fondations pour infrastructure.....	19
02.2.2 – Élévation 60cm	19
02.2.3 – Chaînage périphérique.....	20
02.2.4 – Arase étanche	20
02.2.5 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés	20
02.2.6 - Nappe d'excroissance type Delta MS pour protection infrastructure	20
02.3 – Elévation	20
02.3.1 – Dallage sur Terre Plein	20
02.3.2 – Elévation bloc creux murs porteurs – sous-sols	21
02.3.3 – Elévation bloc creux murs porteurs – garage	21
02.2.4 – Chaînage périphérique	21
02.3.5 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés	21
02.3.6 – Elévation bloc creux murs porteurs – rez-de-chaussée et lucarne.....	21
02.2.7 – Chaînage périphérique	21
02.3.8 – Plancher type hourdis béton 12+4	21
02.3.9 – Débord BA pente 1,5% - largeur 50cm	22
02.3.10 – Dalle pleine	22
02.3.11 – Joint de dilatation	22
02.3.12 – Planelle de rive	22
02.3.13 – Seuils et appuis moulés ou préfabriqués	22





02.4 – Poteau BA carré.....	23
02.5 – Poteau BA carré 50x20.....	23
02.6 – Poutre BA carré 50x20	23
02.7 –Création d'un escalier marches moulés ou préfabriqués.....	23
02.8 –Création d'un escalier marches moulés ou préfabriqués.....	24
02.9 –Plus value ouverture à façon	24
02.9– Dépose.....	25
02.9.1– Dépose des revêtements de sol	25
02.9.2 – Dépose des cloisons de distribution	25
02.9.3 – Dépose du plancher RDC	25
Repère 1 – Démolition du mur selon plan	25
Repère 2 – Démolition du mur selon plan	25
Repère 3 – Ouverture de baie pour porte 83x210.....	25
Repère 4 – Ouverture de baie pour porte 326x250.....	25
Repère 5 – Ouverture de baie pour passage libre - 260x230.....	26
Repère 6 – Ouverture de baie pour porte 100x210.....	26
Repère 7 – Baie dans ouverture de garage	26
Repère de A à F – Elévation bloc creux pour rebouchage.....	26
Repère de G à I – Elévation bloc creux pour rebouchage	26
02.10 – Réfection.....	27
02.10.1 – Couronnement de la partie démolie.....	27
02.11 – Plancher Hourdis RENOVATION.....	27
02.11.1 – Plancher type hourdis béton 12+4	27
02.12 – Mur séparatif.....	27
02.12.1 – Dépose du mur séparatif.....	27
02.12.2 – Fouilles en tranchées et fondations pour infrastructure.....	27
02.12.3 – Chaînage BA.....	27
02.12.4 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés	27
02.12.5 – Elévation bloc pierre appareillée récupérée	28
02.12.6 - Rejointoiement au mortier spécifique	28
02.12.7 – Protection par durcisseur de surface	28
02.12.8 – Chaperon préfabriqué	28
02.13 – Enduit monocouche sur construction projeté.....	28
02.14 – Cours anglaise.....	28
03- CHARPENTE COUVERTURE.....	29
Charpente	29
03.1– Sécurité, approvisionnement	29
03.1.1 – Reprise de charpente en PROVISION	29
03.1.2 – Confection d'un plancher bois	29
Couverture	30
03.2– Sécurité et approvisionnement.....	30
03.3 – Dépose.....	30
03.3.1 – Dépose partielle de la couverture existante.....	30
03.3.2 – Dépose des sorties de toit maçonnés.....	31
03.4 – Couverture ardoise en reprise.....	31
03.4.1 – Sous-toiture et contre lattage	31
03.4.2 – Fourniture et pose d'ardoise.....	31
03.4.3 – Fourniture et pose d'ardoise en PROVISION.....	31
03.4.4 – Bande porte solin.....	31
03.5 – Divers	32
03.5.1 – Sortie toit	32
04b – ETANCHEITE.....	33
04b.1 – Etanchéité	33





04b.1.1 – Reconnaissance des sols.....	33
04b.1.2 – Impression et Ecran pare-vapeur.....	33
04b.1.3 - Isolant thermique 160mm	33
04b.1.4 - Isolant thermique 60mm	33
04b.1.5 – Etanchéité des parties courantes	33
04b.1.6 – Etanchéité des relevés	33
04b.1.7 - Fourniture et pose de trop plein.....	34
04b.1.8 - Fourniture et pose d'un dallage sur plots	34
04b.1.8b - Fourniture et pose d'un dallage sur plots - VARIANTE.....	34
04b.1.9 –Fourniture et pose de couvertines	34
04b.1.10 – Bande porte solin	34
04C- SEL	35
04c.1 – Préparation du support.....	35
04c.2 – Parties courantes	35
04c.3 – Traitement des relevés et autres ouvrages particuliers.....	35
04c.4– Traitement de la pénétration des descentes EP dans saillie béton	35
04c.5 – Profil de rejet d'eau nez de saillie béton	36
05- MENUISERIES EXTERIEURES	37
– Porte de garage 550x230	37
– Porte menant vers le garage - 90x225 pleine gris anthracite	37
– Porte d'entrée 90x225 pleine gris anthracite	37
– Fenêtre châssis OF/OB 140x150 cis volet roulant	37
– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 500x150 cis volet roulant.....	38
– Fenêtre châssis OF/OB 110x145 cis volet roulant	38
– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 560x245 compris rideau motorisé à lame vertical.....	38
– Porte fenêtre 110x245 vitré gris anthracite cis volet roulant.....	38
– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 505x245 compris rideau motorisé à lame vertical – Attention les rideaux devront être rétractable dans la double cloison selon plan.....	38
– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 380x245 compris rideau motorisé à lame vertical – Attention les rideaux devront être rétractable dans la double cloison selon plan.....	39
– Fenêtre châssis fixe 400x120 compris volet roulant – allège 1.20m	39
– Fenêtre châssis fixe 230x120 compris volet roulant – allège 1.20m	39
– Fenêtre châssis coulissant 120x120 cis volet roulant.....	39
– Fenêtre châssis coulissant 120x120 cis volet roulant.....	40
– Fenêtre châssis coulissant 200x120 cis volet roulant.....	40
– Fenêtre châssis OF/OB 110x100 cis volet roulant	40
– Fenêtre châssis OF/OB 110x100 cis volet roulant	40
– Fenêtre châssis coulissant 350x130 cis volet roulant – allège 130cm	40
– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 210x205 compris volet roulant	40
– Fenêtre châssis coulissant 330x130 cis volet roulant – allège 100cm	41
– Fenêtre châssis OF/OB 60x60	41
– Cloison rétractable en aluminium	41
– Fourniture et pose de barillet	42
07- PLATRIERIE - ISOLATION	43
07.1– Plâtrerie – isolation	43
07.1.1 – Doublage des murs périphériques 120mm R=3,75	43
07.1.2 – Doublage des murs périphériques 60mm.....	43
07.1.3 – Cloisons de distribution 72mm.....	43
07.1.4 – Cloisons de distribution 98mm.....	43
07.1.5 – Parement plaque au MAP	44





07.1.6– Plafonds suspendus	44
07.1.7 – Plus value BA 13 hydrofuge	44
07.2 – Menuiserie.....	44
07.2.1 – Bloc porte acoustique 83x204.....	44
07.2.1b – Bloc porte acoustique 83x204 – variante porte stratifiée	44
07.2.2 – Bloc porte à galandage 240x210.....	44
07.2.2b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié.....	44
07.3 – Plâtrerie – isolation	45
07.3.1 – Doublage des murs périphériques 120mm R=3,75	45
07.3.2 – Doublage des murs périphériques 60mm.....	45
07.3.3 – Cloisons de distribution 72mm.....	45
07.3.4 – Cloisons de distribution 98mm.....	45
07.3.5 – Parement plaque au MAP	46
07.3.6– Plafonds suspendus	46
07.3.7 – Plus value BA 13 hydrofuge	46
07.3.8 – PROVISION coffre technique	46
07.4 – Menuiserie.....	46
07.4.1 – Bloc porte acoustique 83x204.....	46
07.4.1b – Bloc porte acoustique 83x204 Variante porte stratifié	46
07.4.2 – Bloc porte à galandage 120x210.....	46
07.4.2b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié.....	46
07.4.3 – Bloc porte à galandage 240x210.....	46
07.4.3b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié.....	47
07.4.4 – Bloc de placard 320x220	47
07.4.5 – Bloc de placard 180x220	47
07.4.6 – Bloc de placard 105x220.....	47
07.5 – Bibliothèque en mélaminé	47
07.6 – Trappe de visite des nourrices selon plan	48
07.7 – Marche en bois	48
08- PLOMBERIE – SANITAIRES - CHAUFFAGE.....	49
08.1 Cuisine.....	49
08.1.1 – Distribution des appareils en EFS.....	49
08.1.2 – Distribution des appareils en ECS	49
08.1.3 – Attente réseau d'eau chaude, et arrivée EF/ ECS.....	49
08.2 SDB parentale	49
08.2.1 – Distribution des appareils en EFS.....	49
08.2.2 – Distribution des appareils en ECS	49
08.2.3 – Siphon	49
08.2.4 – Receveur de douche.....	50
08.2.5 – Ensemble colonne de douche	50
08.2.6 – Parois de douche	50
08.2.7 – Meuble + double vasque + mitigeurs à cartouche	50
08.2.8 – Baignoire îlot.....	50
08.2.9 – Sèches serviettes.....	50
08.3 Chauffage pour plancher chauffant.....	51
08.3.1 – Etude de chauffage	51
08.3.2 – Travaux préalable.....	51
08.3.3 – OPTION - Installation neuve – selon resultat de l'étude	51
08.4 – OPTION.....	51
08.5– Travaux préparatoires	51
08.5.1 – Dépollution de l'existant	51
08.5.2 – Dépose/Repose des radiateurs et sèche serviette	52
Plomberie.....	52





08.6 WC RDC	52
08.6.1 – Distribution des appareils en EFS	52
08.6.2 – Fourniture et pose d'un sanitaire sans bride	52
08.7 Buanderie	52
08.7.1 – Distribution des appareils en EFS	52
08.7.2 – Siphon et robinet machine à laver	52
09- ELECTRICITE - VMC	53
09.00 – Coffret de chantier	53
09.1 – Divers	53
09.1.1 – Prise de terre – liaison équipotentielle	53
09.1.2 – Tableau d'abonné et Branchement général	53
09.1.3 – Tableau de communication	55
09.1.4 – Mise en conformité	55
09.1.5 – Dépose existant	55
09.1.6 – Alarme Anti-intrusion	55
09.1.7 – OPTION - Caméra de surveillance	55
09.2 – Appareillage/luminaires – selon plan	55
09.3 – Ventilation mécanique contrôlée	56
09.3.01 – Kit VMC hygroréglable B	56
09.4 – OPTION Visiophone	56
10 - CHAUFFAGE PCBT	57
10.1 – Plancher chauffant basse température	57
10.1.1 – Tube PER PCBT	57
10.1.2 - Collecteur distributeur	57
10.1.3 - Sécurité	57
10.1.4 - Régulation Générale - Thermostat	57
10.2 – Essais – vérifications - pose	58
10.3 – Plancher chauffant basse température	58
10.3.1 – Tube PER PCBT	58
10.3.2 - Collecteur distributeur	58
10.3.3 - Sécurité	59
10.3.4 - Régulation Générale - Thermostat	59
10.4 – Essais – vérifications - pose	59
11- CHAPE	60
11.1 – Isolation	60
11.1.1 – Isolant PU projeté 30+70 mm R=3,85 cis bandes périphériques	60
11.2 – Chape	60
11.2.1 – Chape d'enrobage du PCBT	60
11.3 – Isolation	60
11.3.1 – Isolant PU projeté 30+70 mm R=3,85 cis bandes périphériques	60
11.4 – Chape	60
11.4.1 – Chape d'enrobage du PCBT	60
12- REVETEMENTS DE SOLS	62
Carrelage projeté	62
12.1 - Fourniture Carrelage grés cérame U3P2E2C1 mini. 30x30 cm	62
12.2 - Pose droite carrelage grés	62
12.3 - Fourniture et pose de plinthe assortie	62
Faïence SDB projeté	62
12.4 - Fourniture Faïence 20x40	62
12.5 - Pose Faïence cis SPEC	62
Parquet contre-collé compatible PCBT - projeté	62
12.6 - Fourniture de parquet contre collé	62
12.7 - Pose de parquet contre collé	62





12.8 - Fourniture et pose de plinthe assortie	62
12.9 – Profils d'arrêts.....	63
<u>Carrelage existant</u>	63
12.1 - Fourniture Carrelage grés cérame U3P2E2C1 mini. 30x30 cm.....	63
12.2 - Pose droite carrelage grés	63
12.3 - Fourniture et pose de plinthe assortie	63
<u>Faïence SDB existant</u>	63
12.4 - Fourniture Faïence 20x40.....	63
12.5 - Pose Faïence cis SPEC	63
<u>Parquet contre-collé compatible PCBT - existant</u>	63
12.6 - Fourniture de parquet contre collé.....	63
12.7 - Pose de parquet contre collé.....	63
12.8 - Fourniture et pose de plinthe assortie	64
12.9 – Profils d'arrêts.....	64
14 – PEINTURES-RAVALEMENT	65
<u>EXTENSION</u>	65
14.1 – Préparation des supports muraux	65
14.2 – Peinture murale acrylique.....	65
14.3 – Préparation des supports plafonds.....	65
14.4 – Peinture plafond acrylique	65
14.5 – Mise en peinture des plinthe	65
14.6 – Nettoyage du chantier	65
14.7 – Reconnaissance des fonds, protection des ouvrages existants et nettoyage ...	66
14.8 – Travaux préliminaires des façades	66
14.8.1 – Lavage, rinçage des anciens fonds ravalés, adjuvanté dégrassant, détergent, décontaminant, fongicide, algicide anti-cryptogame et préparation des supports	66
14.8.2 – Lavage, rinçage des tableaux et appuis, adjuvanté dégrassant, détergent, décontaminant, fongicide, algicide anti-cryptogame et préparation des supports	67
14.8.3 - Traitement des fissures aux points singuliers	67
14.9 – Parties courantes	67
14.9.1 - Revêtements décoratif de façades D3 microporeuse	67
14.9.2 - Revêtements décoratif de façades D3 microporeuse sur tableaux.....	67
14.10 – Préparation des supports muraux.....	68
14.11 – Peinture murale acrylique.....	68
14.12 – Préparation des supports plafonds.....	68
14.13 – Peinture plafond acrylique	68
14.14 – Boiseries, blocs-portes.....	68
14.15 – Mise en peinture des plinthe	68
14.16 – Nettoyage du chantier	69
16 – SERRURERIE	70
<u>EXTENSION</u>	70
16.1 – Garde-corps	70





00 – NORMES APPLICABLES

Données du site :

- **Vents** : Zone 2, site normal, vents normaux 112,7 Km.h⁻¹. (NV 65)
- **Climat** : Zone III (NF P 34-205-1), site normal
- **Thermique** : Zone H1a. (RT 2012)
- **Neige** : Zone A1 (NV 65)
Le titulaire est invité à prendre connaissance des règles NV 65 modifiées 99 et N 84 modifiées 2000 (DTU P06-002), règles définissant *les effets de la neige et du vent sur les constructions et annexe*, des règles PS 89 révisées 92 (NF P 06-014 - DTU Règles PS), et de la RT 2012, *caractéristiques thermiques des constructions*, afin de faire toutes sujétions utiles.
- **Zone sismique : Zone 2**, aléa faible risque normal catégorie II (Décret n° 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 – Eurocode 8).
- **Profondeur de la nappe phréatique en période de très hautes eaux**
Hors zone de remontée

Normes applicables :

L'entrepreneur est contractuellement réputé parfaitement connaître les réglementations et les documents contractuels applicables aux travaux de son marché.

Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art et à la réglementation française telle qu'elle se trouvera être en vigueur un mois avant la date d'établissement de l'offre. En particulier, les travaux seront conformes aux prescriptions techniques contenues dans les lois, décrets, arrêtés et circulaires applicables en France, ainsi que dans les cahiers des clauses techniques générales, les documents techniques unifiés (cahier des charges, cahier des clauses spéciales, cahier des clauses techniques, mémento), les normes, les avis techniques, les exemples de solutions et/ou le(s) document(s) suivant(s) :

- TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

- Code de la Santé publique
- Code du Travail
- Code de la Construction et de l'Habitation
- règlement national d'urbanisme (RNU) ;
- REEF ;
- règles Véritas - Sécuritas - Socotec ;
- réglementation sécurité-incendie ;
- textes relatifs à l'hygiène et la sécurité sur les chantiers ;
- règlement sanitaire départemental et/ou national ;
- textes légaux relatifs à la protection et à la sauvegarde de l'environnement ;
- textes concernant la limitation des bruits de chantier ;
- législation sur les conditions de travail et l'emploi de la main-d'œuvre ;
 - règlements municipaux et/ou de police relatifs à la signalisation et à la sécurité de la circulation aux abords du chantier ;
- et tous autres textes réglementaires et lois ayant trait à la construction, à l'urbanisme, à la sécurité, etc.

- CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES GENERALES

- DOCUMENTS TECHNIQUES UNIFIES

- Documents Techniques Unifiés applicables aux travaux de ce(s) corps d'état

- NORMES

- Normes françaises et européennes applicables aux travaux de ce(s) corps d'état





- EXEMPLES DE SOLUTIONS
- REGLES DE CALCUL
- REGLES PROFESSIONNELLES
- AVIS TECHNIQUES DU CSTB
- EMPLOI DE MATERIAUX ET PROCEDES TRADITIONNELS

Pour les matériaux et procédés traditionnels, en cas de non-conformité aux règles précédentes, le maître de l'ouvrage se réserve le droit soit de faire recommencer les travaux, soit d'appliquer un rabais proportionnel.

- EMPLOI DE MATERIAUX ET PROCEDES NON TRADITIONNELS

L'emploi de matériaux, procédés, éléments ou équipements nouveaux est subordonné :

- soit à un avis technique délivré par application de l'arrêté du 2 décembre 1969,
- soit à un accord expressément constaté des parties.





01 - DEMOLITION - TERRASSEMENT – VRD

01.1 - Base Vie

Métré : Mois

Localisation : à définir

L'entrepreneur devra fournir, mettre en place, entretenir, gérer et déposer en fin de chantier, les installations de chantier suivantes :

- un vestiaire commun dimensionné de manière à prévoir 1,85m² par salariés équipé d'armoires individuelles ininflammables, d'un nombre de siège égal au nombre de salarié présent sur le site, de moyen de chauffage.
- Un réfectoire commun dimensionné de manière à prévoir 1,5m² par salariés équipé de tables et de chaises en quantité suffisante, d'un robinet d'eau potable eau chaude/eau froide, d'un moyen de conservation et de réfrigération des aliments et des boissons, d'un moyen de réchauffage des plats. Le réfectoire servira une fois par semaine de bureau de chantier
- De locaux sanitaires provisoires conformes à la réglementation, nettoyage régulier, minimum 2 fois par semaine
- L'ensemble sera équipé d'un extincteur de classe de feu adapté
- Les dépenses relatives aux consommations y compris le nettoyage hebdomadaire jusqu'à la fin du chantier, de préférence par une entreprise spécialisée, seront à charge du titulaire.
- En fin de travaux, après évacuation de ces équipements provisoires, l'entrepreneur devra remettre en état, à ses frais, dans le cadre de ce poste financier, la plate-forme ayant reçu les bungalows.
- Coffret de chantier

01.2 – Implantation – Sécurité - Protection

Métré : Forfait

Localisation : suivant toutes sujétions.

Ce poste comprend tous les ouvrages de protections des structures principales (étaie), des structures secondaires (bâches, chemins de planches, etc.) et des personnes (clôtures, approvisionnement, autorisation des bennes et engins, équipements de sécurité, base vie, etc.) suivant les réglementations en vigueur et la nature des travaux envisagés.

L'implantation sera matérialisée par des chaises en planches établies en dehors de l'emprise de la construction et qui porteront les marques et repères nécessaires à la détermination des contours ou par des piquets spéciaux en ce qui concerne la reconnaissance des ouvrages enterrés (puisard, avaloir, canalisations, etc.). L'entrepreneur fournira la main d'œuvre, les bornes, piquets etc. nécessaires.

Après approbation, l'entrepreneur matérialisera sur un plan les implantations approuvées avec toutes les cotes et les niveaux de référence, et remettra ce plan au maître d'œuvre.

L'entrepreneur aura, le cas échéant, à supporter toutes les conséquences d'une fausse implantation.

01.3– Dépose

01.3.1 – Démolition de la terrasse existante

Métré : m²

Localisation : Terrasse RDC selon plan démolition

Dépose de la terrasse existante pour implantation de la construction projetée, évacuation et toutes sujétions.





01.3.2 – Démolition de l'entrée

Métré : Ens

Localisation : Entrée selon plan démolition

Dépose de l'entrée existante pour implantation du garage projeté, évacuation et toutes sujétions.



01.3.3 – Démolition du balcon

Métré : Ens

Localisation : Balcon selon plan démolition

Dépose du balcon, évacuation et toutes sujétions.





01.3.4 – Dépose du revêtement extérieur

Métré : m²

Localisation : Revêtement selon plan démolition

Dépose du revêtement extérieur, évacuation et toutes sujétions.



01.4 – Terrassement

01.4.1 – Décapage des terres

Métré : m²

Localisation : Projeté

Décapage des terres végétales sur 20cm minimum pour réalisation d'e l'enrobé (selon plan démolition), une partie des terres sera réservée pour nivellement de fin de chantier. Le reste devra être évacué en DP.

01.4.2 – Nivellement des terres en fin de chantier

Métré : Ens

Localisation : Pourtour de la construction, voiries, assainissement, jardin, massif d'infiltration, etc.





Après le chantier, comblement des vides en pourtour de la construction et remise en forme des terres végétales débarrassées de tous cailloux et racines sur l'ensemble des espaces verts, sur une épaisseur de 30 cm environ, y compris régalage et mise à niveau.

01.4.3 – Évacuation des terres en décharge publique

Métre : Ens

Localisation : terres excédentaires des terrassements et/ou de la VRD

Chargement et évacuation des terres excédentaires par engins en décharges publiques, y compris toutes sujétions.

EXTENSION

01.5 – Enrobé bitumineux – pente minimum 1.5%

01.5.1 – Imprégnation

Métre : m²

Localisation : Voie selon plan

Imprégnation générale de la voirie par répandage à chaud d'une émulsion de bitume (mini. 1,2kg/m²), gravillonnage 4/6 (mini. 8L/m²), cylindrage au compacteur à pneus (mini. 5 passages) y compris réglages et toutes sujétions. Compris joint de dilatation adaptés.

01.5.2 Imprégnation générale – deuxième phase.

Métre : m²

Imprégnation de la voirie générale en deuxième phase, par épandage mécanique à chaud d'une émulsion de bitume à raison de 1,2 kg / m². Gravillonnage calibre 4/6 à raison de 8 litres / m². Cylindrage au compacteur à pneus à raison de 5 passages minimum.

Balayage résiduel du support avant mise en œuvre des matériaux enrobés.

Nota : La plateforme du bâtiment et la zone du quai ne sont pas compris dans cette prestation.

01.5.3 – Couche de roulement

Métre : m²

Localisation : Voie selon plan

Fourniture, transport et mise en œuvre au finisseur d'enrobés dense :

- o Rampe d'accès parking : granulométrie 0/06 sur 0,06 m d'épaisseur à raison de 130 kg/m².

Le répandage se fera à vis calée, en une seule passe pleine. Ils seront mis en œuvre à une température de 140 degrés.

Ils devront présenter une surface homogène et uniforme sans faïençage ni délitement. Les enrobés devront parfaitement résister à l'orniérage et au fluage dans les zones de giration des véhicules motorisés. Les reprises des désordres éventuels des tapis, (affaissements, ruptures sur tranchées) pendant la période de garantie sont à la charge de l'entreprise. Les joints longitudinaux seront traités à l'émulsion de bitume avant l'épandage de la couche contigüe. Les opérations de compactage seront effectuées, au compacteur à pneus ayant une charge par roue de 2,5 tonnes minimum, à raison de 16 passages en tout point des surfaces.

01.5.4 Bordures et caniveaux.

Nature des éléments préfabriqués :

Des bordures et caniveaux en béton préfabriqués gris seront mis en œuvre de la manière suivante :

- Bordures Type T1 entre trottoirs et voiries.





- Bordures Type T1 entre limites séparatives et voirie publique ou privée
- Bordures Type T2 pour le trottoir
- Bordures Type T2 entre les espaces verts et les voiries.
- Bordures Types T2 formants les entourages des fosses d'arbres situées sur le parking ou voiries (peuvent aussi être mis en œuvre des bordures circulaires).
- Bordures de défense Type T2 à raison d'une par 2,00 m, posées parallèlement aux façades donnant sur le parking à 0,80 m des panneaux de façade.

Ces dernières seront fondées :

- Caniveaux Type CS1 ou CC1 formant fils d'eau selon les pentes du parking équipés de regards avec grille fonte série lourde. Les bordurettes Type P1 ou P2 ne seront pas acceptées.
- Caniveau fonte et grille carrossable devant le garage

Mise en œuvre :

- Béton de fondation dosé à 250 kg/m³ sur 0,15 m d'épaisseur.
- Patins béton de blocage obligatoire pour épaulements.
- Pose des bordures à joints secs.
- Les coupes des éléments seront soignées.

01.6 – VRD

01.6.1 – Fouilles en tranchées pour réseaux, etc

Métre : mL

Localisation : EP, EU, AEP, Fourreaux, électricité, téléphone, portail, suivant plans.

Exécution de fouilles en tranchée, terres laissées en dépôt ou évacuées en décharge si excédentaires. Le poste comprendra, après passage des tuyaux et fourreaux, le rebouchage de la tranchée en terre débarrassée de tous cailloux, son compactage ainsi que la fourniture et la pose des grillages avertisseurs.

01.6.2 - Fourreaux, AEP, EP, EU, élec, téléphone, tube PVC CR8 diam. 100 en tranchées, etc

Métre : mL

Localisation : EP, EU, Fourreaux, électricité, téléphone, portail, suivant plans.

Fourniture et pose d'un réseau de collecte des eaux pluviales, eaux usées réalisé en tube PVC CR8, prém manchons et joints, élec, téléphone, posé à fond de fouille sur lit et enrobage sablon, y compris toutes

01.7 – Eaux pluviales

01.7.1 - Regards béton 40x40 cm

Métre : U

Localisation : Raccordement EP, suivant plans.

Fourniture et pose de regards béton 40x40, sur lit sablon, y compris raccords aux collecteurs, réhausses éventuelles, mise en forme du fil d'eau, et tampon.

01.7.2 - Collecteur gravitaire tube PVC CR8 diam. 100

Métre : mL

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose d'un réseau de collecte des eaux pluviales réalisées en tube PVC CR8, cis tranchée, pré-m manchons et joints, posé à fond de fouille sur lit et enrobage sablon, y compris toutes sujétions d'accessoires et de raccords.





01.7.3 Puisard busé

Métré : U

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose, dans excavation à réaliser, de buses béton de 0,90m intérieur de diamètre, pleine sur 0,50m de hauteur puis virolées sur environ 4,00m de profondeur avec massif drainant (dimensionnement adapté à la nature du sol et à la surface de collecte) composé de cailloux calcaires 40/80mm sur 0,20m puis cailloux calcaires de 60/120mm sur 1,50m, receuillants les EP, y compris fermeture par dalle de réduction diamètre 1m et grille fonte 50x50, géotextiles, le puisard devra pouvoir être visitable, et toutes sujétions.

01.8 – Drainage

01.8.1 - Drainage à cunette périphérique en pied de fondations.

Métré : mL

Localisation : Périphérie des fondations de la construction, suivant plans.

Réalisation d'un réseau de drainage tube CR8 gris en fond de fouilles pour collecter les eaux de ruissellement et d'infiltration puis les rejeter dans le milieu naturel.

Fourniture et pose de tuyaux perforés en PVC rigides à cunettes entourés d'une chemise de drainage, enveloppant un remplissage de cailloux calibrés, posés sur une forme en mortier et cunette. Le fil d'eau du drainage ne peut être inférieur à celui de l'assise de la fondation. Compris gravillon drainant.





02- FONDATIONS – GROS OEUVRE – MACONNERIE

02.00 – Implantation – Sécurité - Protection

Métre : Forfait

Localisation : suivant toutes sujétions.

Ce poste comprend tous les ouvrages de protections des structures principales (étaieement), des structures secondaires (bâches, chemins de planches, etc.) et des personnes (clôtures, approvisionnement, autorisation des bennes et engins, équipements de sécurité, base vie, etc.) suivant les réglementations en vigueur et la nature des travaux envisagés.

L'implantation sera matérialisée par des chaises en planches établies en dehors de l'emprise de la construction et qui porteront les marques et repères nécessaires à la détermination des contours ou par des piquets spéciaux en ce qui concerne la reconnaissance des ouvrages enterrés (puisard, avaloir, canalisations, etc.). L'entrepreneur fournira la main d'œuvre, les bornes, piquets etc. nécessaires.

Après approbation, l'entrepreneur matérialisera sur un plan les implantations approuvées avec toutes les cotes et les niveaux de référence, et remettra ce plan au maître d'œuvre.

L'entrepreneur aura, le cas échéant, à supporter toutes les conséquences d'une fausse implantation.

02.1 – Bureau d'étude Structures

Métre : Forfait

Localisation : suivant toutes sujétions.

Ce poste rémunère la réalisation des études de structures comprenant notamment : études planchers, études fondations suivant étude de sols, études bétons (notes de calculs et dimensionnements des ouvrages) et toutes sujétions, par un bureau d'étude spécialisé faisant l'objet d'une police d'assurance pour l'étude demandée.

EXTENSION

02.2 – Infrastructure

02.2.1 – Fouilles en tranchées et fondations pour infrastructure

Métre : mL

Localisation : Tout ouvrage porteur selon plan

Exécution de fouilles en rigoles pour fondations linéaires, terres évacuées en décharge, profondeur mini de 65 cm du sol naturel, y compris toutes sujétions et rencontres d'obstacles divers. Dans fouilles en rigole, exécution de semelles linéaires de dimensions à préciser (étude de sol) posées à 60cm mini. (cote hors gel) de profondeur en béton armé dosé à 350Kg/m³ y compris béton de propreté dosé à 250Kg/m³ sur environ 5cm d'épaisseur et en débord de 5cm au moins des dimensions des ouvrages à recevoir, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions.

02.2.2 – Élévation 60cm

Métre : m²

Localisation : Construction, au droit des fondations.

Élévation jusqu'à l'arase étanche de 60 cm de hauteur, en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.





02.2.3 – Chaînage périphérique

Métre : mL

Localisation : Suivant étude technique.

Fourniture et mise en œuvre de chaînages en Béton Armé dosé à 350 kg, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.2.4 – Arase étanche

Métre : mL

Localisation : Têtes de murs porteurs avant pose des planchers RDC.

Réalisation d'une chape d'arase étanche au mortier hydrofugé dosé à 500 kg de ciment, sur une largeur de 20 cm et une épaisseur de 2 cm, y compris toutes sujétions

02.2.5 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés

Métre : m²

Localisation : Parois enterrées

Mise en œuvre d'un enduit de mortier ciment DTU 26.1, en passes croisées, réalisation d'un enduit d'imprégnation à froid type impression Veral ou Siplast Primer, de chez Siplast enduit bitumineux type Fondator ou Fondator S de chez Siplast soudé les lés, et toutes sujétion.

02.2.6 - Nappe d'excroissance type Delta MS pour protection infrastructure

Métre : m²

Localisation : Parois enterrées, suivant plans.

Nappe à excroissances type Delta MS de couleur noir, avec fonction de protection et drainage pour applications horizontales ou verticales. Application comme protection de soubassement selon le DTU 20.1. Nappe à excroissances en polyéthylène haute densité, cis profil Delta et toutes sujétions.

02.3 – Elévation

02.3.1 – Dallage sur Terre Plein

Métre : m²

Localisation : Projet selon plan

Réalisation d'un dallage sur terre-plein suivant étude de l'entreprise comprenant :

- forme en tout venant compacté sur géotextile pour mise à la côte suivant terrassements et sols, sa déformation sera déterminé par une campagne d'essais à la plaque
- fourniture et mise en place de sable de 5 cm d'ép. moyenne pour réglages compris compactage
- film polyane de 200 microns d'ép.
- forme de béton dosé à 350 kg/m³ (C25/30) compris renforts sous dalles et bèches périphériques, façon de caniveau technique, réservation dans la dalle pour tampon 40x40 tirage galerie technique épaisseur suivant étude de l'entreprise et armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions, coffrages treillis soudé double nappe, et toutes sujétions.
- Exécution de joints selon étude BA réalisée par la présente entreprise : joints périphériques de 5 cm et toutes sujétions.





02.3.2 – Elévation bloc creux murs porteurs – sous-sols

Métre : m²

Localisation : Sous-sol

Elévation en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.3.3 – Elévation bloc creux murs porteurs – garage

Métre : m²

Localisation : garage

Elévation en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.2.4 – Chaînage périphérique

Métre : mL

Localisation : Suivant étude technique.

Fourniture et mise en œuvre de chaînages en Béton Armé dosé à 350 kg, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.3.5 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés

Métre : m²

Localisation : Parois enterrées

Mise en œuvre d'un enduit de mortier ciment DTU 26.1, en passes croisées, réalisation d'un enduit d'imprégnation à froid type impression Veral ou Siplast Primer, de chez Siplast enduit bitumineux type Fondator ou Fondator S de chez Siplast soudé les lés, et toutes sujétions.

02.3.6 – Elévation bloc creux murs porteurs – rez-de-chaussée et lucarne

Métre : m²

Localisation : Sous-sol

Elévation en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.2.7 – Chaînage périphérique

Métre : mL

Localisation : Suivant étude technique.

Fourniture et mise en œuvre de chaînages en Béton Armé dosé à 350 kg, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.3.8 – Plancher type hourdis béton 12+4

Métre : m²

Localisation : plancher, suivant plans plancher RDC et R+1 et toit garage





Fourniture et mise en oeuvre d'un plancher préfabriqué type hourdis béton épaisseur 12+4 cm (suivant étude BET), poutrelles BA, longitudinaux et transversaux, y compris chaînage périphérique et refend, dalle de compression en béton dosé à 350 kg, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions, et toutes sujétions.

Le plancher comprend également les poutres nécessaires au maintien du plancher.

02.3.9 – Débord BA pente 1,5% - largeur 50cm

Métré : m²

Localisation : Suivant plans et étude technique

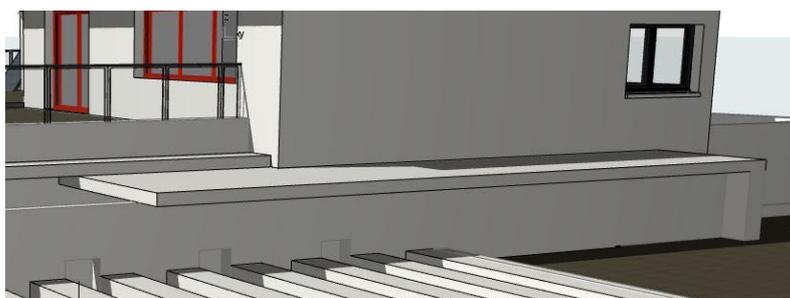
Fourniture et mise en oeuvre d'une dalle de 18cm environ en Béton Armé dosé à 350 kg, en forme de pente y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.3.10 – Dalle pleine

Métré : m²

Localisation : Entrée

Fourniture et mise en oeuvre d'une dalle pleine en Béton Armé dosé à 350 kg, en forme de pente y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.



02.3.11 – Joint de dilatation

Métré : mL

Localisation : Extension

Réalisation d'un joint périphérique permettant la dilatation des ouvrages rapportés et toutes sujétions.

02.3.12 – Planelle de rive

Métré : mL

Localisation : périphérie des planchers

Fourniture et mise en oeuvre de planelles de rives en aggloméré de ciment creux de 5 cm d'ép. hourdés au mortier bâtard, y compris toutes sujétions.

02.3.13 – Seuils et appuis moulés ou préfabriqués

Métré : mL

Localisation : suivants plans.

Fourniture pose et/ou mise en oeuvre de seuils en béton armé hydrofugé dosé à 500 kg, y compris lissage et forme de nez de marche, façon de rejingot, coffrage, armatures HA, bande de redressement le cas échéant, étanchéité avec les menuiseries et toutes sujétions.





02.4 – Poteau BA carré

Métré : U

Localisation : Angle de l'extension

Réalisation d'un poteau en Béton Armé dosé à 350 kg de 15cm et de 2,60m de hauteur environ, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.5 – Poteau BA carré 50x20

Métré : mL

Localisation : Entrée garage

Réalisation d'un poteau en Béton Armé dosé à 350 kg de 15cm et de 2,60m de hauteur environ, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.6 – Poutre BA carré 50x20

Métré : mL

Localisation : Entrée garage

Réalisation de poutre en Béton Armé dosé à 350 kg de 15cm et de 6.20m de longueur environ, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.



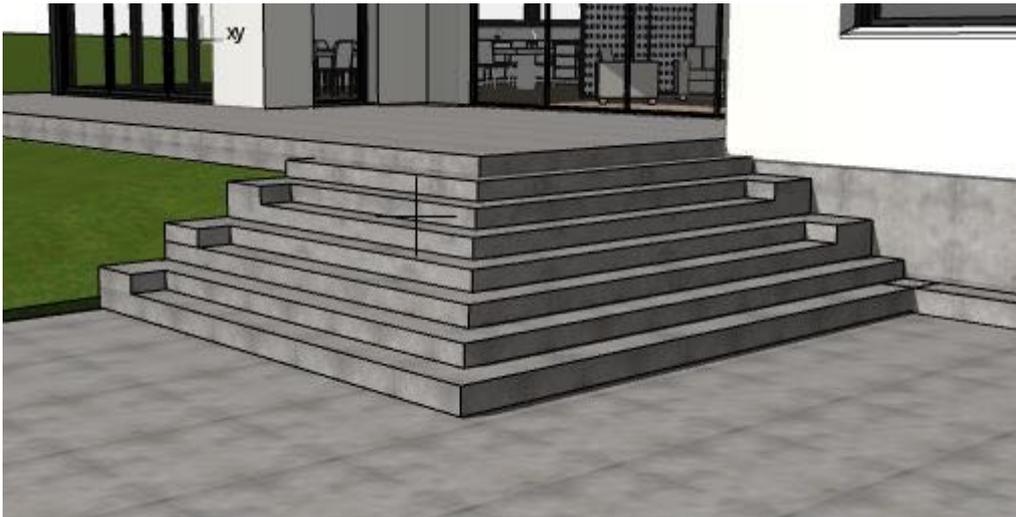
02.7 –Création d'un escalier marches moulés ou préfabriqués

Métré : U

Localisation : Escalier terrasse

Mise en œuvre de marches (hauteur à franchir 1.23 cm) en béton armé hydrofugé dosé à 500 kg, y compris lissage et forme de nez de marche, coffrage, armatures HA, et toutes sujétion.



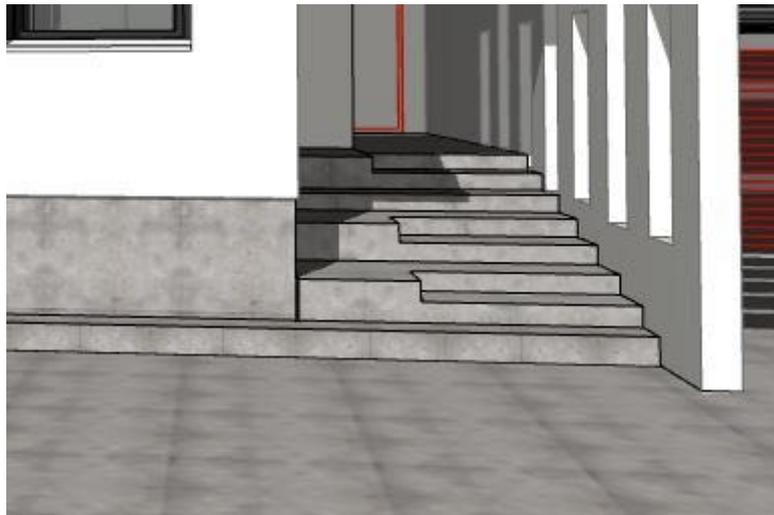


02.8 –Création d'un escalier marches moulés ou préfabriqués

Métré : U

Localisation : Escalier entrée

Mise en œuvre de marches (hauteur à franchir 1.23 cm) en béton armé hydrofugé dosé à 500 kg, y compris lissage et forme de nez de marche, coffrage, armatures HA, et toutes sujétion.



02.9 –Plus value ouverture à façon

Métré : U

Localisation : Entrée garage

Le poste rémunère la plus value de création d'ouverture dans le mur prévu en élévation de garage. L'entreprise pourra réaliser le mur en banché qui sera déduit du métré aggloméré, et toutes sujétions.





RENOVATION

02.9– Dépose

02.9.1– Dépose des revêtements de sol

Métre : m²

Localisation : RDC

Dépose du revêtement de sols compris plinthes à rez-de-chaussé et évacuation en décharge.

02.9.2 – Dépose des cloisons de distribution

Métre : m²

Localisation : Selon plans

Dépose des cloisons de distribution dans les pièces et évacuation en décharge.

02.9.3 – Dépose du plancher RDC

Métre : m²

Localisation : Selon plans

Dépose du plancher béton existant et évacuation, compris étaielement de l'escalier et toutes sujétions.

Cf : Plan de démolition RDC

Repère 1 – Démolition du mur selon plan

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Après la mise en sécurité du bâti existant par étaielement - Mise en oeuvre d'un linteau pour création d'une ouverture, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, coffrages et toutes sujétions. Ce poste rémunère également la reprise de pierre appareillé sur jambage.

Repère 2 – Démolition du mur selon plan

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Après la mise en sécurité du bâti existant par étaielement - Mise en oeuvre d'un linteau pour création d'une ouverture, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, coffrages et toutes sujétions. Ce poste rémunère également la reprise de pierre appareillé sur jambage.

Repère 3 – Ouverture de baie pour porte 83x210

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Percement et façonnement pour porte de 83x210 cm environ dans maçonnerie de 20 à 30cm env. environ, pose de poutre métallique, ou poutre béton, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, armatures HA tous diamètres coupées, coffrages et toutes sujétions.

Repère 4 – Ouverture de baie pour porte 326x250

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Percement et façonnement pour porte de 326x250 cm environ dans maçonnerie de 20 à 30cm env. environ, pose de poutre métallique, ou poutre béton, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, armatures HA tous diamètres coupées, coffrages et toutes sujétions.





Repère 5 – Ouverture de baie pour passage libre - 260x230

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Percement et façonnement pour porte de 260x230 cm environ dans maçonnerie de 20 à 30cm env. environ, pose de poutre métallique, ou poutre béton, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, armatures HA tous diamètres coupées, coffrages et toutes sujétions.

Cf : Plan de démolition Sous-sol

Repère 6 – Ouverture de baie pour porte 100x210

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Percement et façonnement pour porte de 100x210 cm environ dans maçonnerie de 20cm env. environ, pose de poutre métallique, ou poutre béton, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, armatures HA tous diamètres coupées, coffrages et toutes sujétions.

Repère 7 – Baie dans ouverture de garage

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Percement et façonnement pour porte de 100x210 cm environ dans maçonnerie de 20cm env. environ, pose de poutre métallique, ou poutre béton, reprise de jambage et seuil en BA dosé à 350Kg/m³, armatures HA tous diamètres coupées, coffrages et toutes sujétions.

Cf : Plan de rebouchage RDC

Repère de A à F – Elévation bloc creux pour rebouchage

Métre : m²

Localisation : selon plans

Elévation en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

Cf : Plan de rebouchage Sous-sols

Repère de G à I – Elévation bloc creux pour rebouchage

Métre : m²

Localisation : selon plans

Elévation en maçonnerie de bloc creux d'aggloméré de ciment de 20 cm d'ép. Simple ou double parois (y compris parpaing et raidisseurs) hourdés au mortier bâtard, y compris affleurement des lits en montant, harpages, poteaux, poutres, linteaux, chaînages réglementaires en infrastructure, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.





02.10 – Réfection

02.10.1 – Couronnement de la partie démolie

Métre : mL

Localisation : Suivant étude technique.

Fourniture et mise en œuvre de chaînages en Béton Armé dosé à 350 kg, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.11 – Plancher Hourdis RENOVATION

02.11.1 – Plancher type hourdis béton 12+4

Métre : m²

Localisation : plancher, suivant plans plancher RDC

Fourniture et mise en œuvre d'un plancher préfabriqué type hourdis béton épaisseur 12+4 cm (suivant étude BET), poutrelles BA, longitudinaux et transversaux, y compris chaînage périphérique et refend, dalle de compression en béton dosé à 350 kg, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions, et toutes sujétions.

02.12 – Mur séparatif

02.12.1 – Dépose du mur séparatif

Métre : m²

Localisation : Suivant plans

Dépose du mur séparatif voisin. Il devra être vu une possibilité de sauvegarde des pierres pour réemploi.

02.12.2 – Fouilles en tranchées et fondations pour infrastructure

Métre : mL

Localisation : Mur séparatif

Exécution de fouilles en rigoles pour fondations linéaires, terres évacuées en décharge, profondeur mini de 65 cm du sol naturel, y compris toutes sujétions et rencontres d'obstacles divers. Dans fouilles en rigole, exécution de semelles linéaires de dimensions à préciser (étude de sol) posées à 60cm mini.(cote hors gel) de profondeur en béton armé dosé à 350Kg/m³ y compris béton de propreté dosé à 250Kg/m³ sur environ 5cm d'épaisseur et en débord de 5cm au moins des dimensions des ouvrages à recevoir, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions.

02.12.3 – Chaînage BA

Métre : mL

Localisation : Mur séparatif

Fourniture et mise en œuvre de chaînages en Béton Armé dosé à 350 kg, y compris armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.12.4 – Enduit d'étanchéité sur murs enterrés

Métre : m²

Localisation : Mur séparatif

Mise en œuvre d'un enduit de mortier ciment DTU 26.1, en passes croisées, réalisation d'un enduit d'imprégnation à froid type impression Veral ou Siplast Primer, de chez Siplast enduit bitumineux type Fondator ou Fondator S de chez Siplast soudé les lés, et toutes sujétion.





02.12.5 – Elévation bloc pierre appareillée récupérée

Métre : m²

Localisation : Mur séparatif

Elévation en maçonnerie de bloc de pierre calcaire moellon. (y compris raidisseurs) hourdés au mortier chaux, armatures HA tous diamètres coupées, façonnées et assemblées suivant plans d'exécutions et toutes sujétions.

02.12.6 - Rejointoiement au mortier spécifique

Métre : m²

Localisation : Mur en pierre au niveau de l'entrée

Les joints seront réalisés manuellement avec humidification préalable des supports au mortier bâtard (base chaux), coloris pierre type LITHOMEX de saint Astier, serrage du joint au fer, finition broyée et nettoyage des pierres vues. Ce poste comprend aussi les menus ragréages de pierres érodées ou dissoutes en surface, ou l'incrustation de plaquette après purge des parties malades, et toutes sujétions.

02.12.7 – Protection par durcisseur de surface

Métre : m²

Localisation : Mur en pierre au niveau de l'entrée

Mise en œuvre d'une solution de durcissement (ou consolidation) des cristaux de la pierre par produit perspirant soit à base de silicates appliqués au rouleau ou à la brosse à refus par couches successives jusqu'à imprégnation de la pierre sur 1 à 2 cm de profondeur, OU par biominéralisant bactérien, cis toutes sujétions.

02.12.8 – Chaperon préfabriqué

Métre : mL

Localisation : Mur séparatif

Mise en œuvre d'un chaperon préfabriqué en béton sur la totalité du mur séparatif.

02.13 – Enduit monocouche sur construction projeté

Métre : m²

Localisation : construction projeté et garage

Réalisation d'un enduit projeté du commerce type PRB ALG teinte ton pierre, finition gratté fin, application à la pompe à mortier, épaisseur fini 13mm minimum, en tout point, y compris armatures en fibre de verre antifissures sur poteaux béton et toutes sujétions.

02.14 – Cours anglaise

Métre : U

Localisation : pour vide sanitaire du bureau

Mise en œuvre d'un cours anglaise pour ventiler le vide sanitaire, compris ouverture dans mur de soubassement éventuelle et toutes sujétions.





03- CHARPENTE - COUVERTURE

RENOVATION

Charpente

03.1- Sécurité, approvisionnement

Métré : Forfait

Localisation : ensemble du site.

Le titulaire assure ses propres manutentions et levages, avec toutes les sujétions qui y sont liées. Les moyens envisagés sont soumis à l'accord du Maître d'œuvre, préalablement à toute intervention, pour les matériels lourds et encombrants pouvant être livrés pendant la phase d'exécution.

Les frais correspondants à la fourniture et à la mise en place de toutes les protections sont à la charge du titulaire. Il pourra s'agir d'échafaudages, harnais et longes de sécurité, filets de sécurité, garde-corps périphériques, etc., dont la fonction est de prévenir les risques de chutes des travailleurs ou du matériel. L'entretien et la conservation des dispositifs mis en place sont à la charge du titulaire et peuvent être contrôlés à n'importe quel moment de l'exécution du chantier par le maître d'œuvre. Frais d'études structure préalables au début des travaux.

De même, le titulaire est responsable de la bonne conservation et des protections des ouvrages existants dans la zone où il est appelé à intervenir.

03.1.1 – Reprise de charpente en PROVISION

Métré : ens

Localisation : suivant repérages sur plans

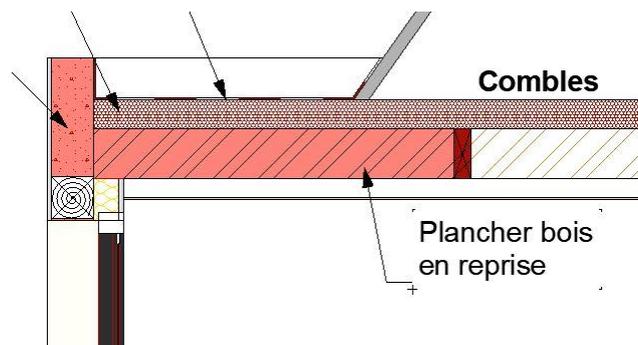
Après la démolition de l'extension prévus au lot maçonnerie et couverture. Reprise de la charpente en sapin du Nord.

03.1.2 – Confection d'un plancher bois

Métré : m2

Localisation : suivant repérages sur plans

Confection d'un plancher bois en reprise sur l'existant et toutes sujétions.





Couverture

03.2- Sécurité et approvisionnement

Métré : Forfait

Localisation : ensemble du site.

Le titulaire assure ses propres manutentions et levages, avec toutes les sujétions qui y sont liées. Les moyens envisagés sont soumis à l'accord du Maître d'œuvre, préalablement à toute intervention, pour les matériels lourds et encombrants pouvant être livrés pendant la phase d'exécution.

Les frais correspondants à la fourniture et à la mise en place de toutes les protections sont à la charge du titulaire. Il pourra s'agir d'échafaudages, harnais et longes de sécurité, filets de sécurité, garde-corps périphériques, etc., dont la fonction est de prévenir les risques de chutes des travailleurs ou du matériel. L'entretien et la conservation des dispositifs mis en place sont à la charge du titulaire et peuvent être contrôlés à n'importe quel moment de l'exécution du chantier par le maître d'œuvre.

De même, le titulaire est responsable de la bonne conservation et des protections des ouvrages existants dans la zone où il est appelé à intervenir.

RENOVATION

03.3 – Dépose

03.3.1 – Dépose partielle de la couverture existante

Métré : Ens

Localisation : Toiture selon plan

Dépose partielle de la couverture, élément en saillie et lucarne (cf ; photo).

Concernant la dépose de la lucarne, l'entreprise devra prévoir une protection provisoire, évacuation et toutes sujétions.





03.3.2 – Dépose des sorties de toit maçonnés

Métré : Ens

Localisation : Souches existantes

Dépose des sorties de toits maçonnés et évacuation.

03.4 – Couverture ardoise en reprise

03.4.1 – Sous-toiture et contre lattage

Métré : Ens

Localisation : Couverture en reprise

Fourniture et pose d'un film bitumeux non tissé HPV de sous-toiture y compris fixations par contre liteauage en sapin du Nord traité classe II et toutes sujétions.

03.4.2 – Fourniture et pose d'ardoise

Métré : Ens

Localisation : Couverture en reprise

Fourniture et pose d'ardoises naturelles compris crochet, liteaux et toutes accessoires.

03.4.3 – Fourniture et pose d'ardoise en PROVISION

Métré : m²

Localisation : Couverture existante

Fourniture et pose d'ardoises naturelles compris crochet, liteaux et toutes accessoires.

03.4.4 – Bande porte solin

Métré : mL

Localisation : Jonction couverture et façades

Fourniture et pose d'une bande porte solin aluminium type solinet avec joint élastomère 1^{ère} catégorie, y compris toutes sujétions de découpes, raccords, étanchéité, fixations, etc.





03.5 – Divers

03.5.1 – Sortie toit

Métré : U

Localisation : Ventilation de chute, sortie VMC

Fourniture et pose d'une sortie de toit pour chute, hottes ou VMC diamètre adapté, en zinc 80/100° avec collerette, y compris toutes sujétions de fixations, façonnage et étanchéité.





04B – ETANCHEITE

EXTENSION

04b.1 – Etanchéité

04b.1.1 – Reconnaissance des sols

Métre : m²

Localisation : Terrasse et boîte R+1

Reconnaissance du support maçonné et réalisation d'un ragréage en forme de pente et toutes sujétions.

04b.1.2 – Impression et Ecran pare-vapeur

Métre : m²

Localisation : Terrasse et boîte R+1

Fourniture et pose d'un écran pare vapeur en feuille de bitume suivant NF P 84-206 type SIPLAST SBS/BE 30 VV 50 IREX PROFIL soudé après application d'un EIF SIPLAST PRIMER, à adapter en fonction du support, y compris toutes sujétions.

04b.1.3 - Isolant thermique 160mm

Métre : m²

Localisation : Terrasse et boîte R+1

Fourniture et pose de panneaux polyuréthane parementé 2 faces ou bitumés armés PU 160mm (R total du plancher= mini 5 m²K/W) d'épaisseur apte à recevoir des chapes soudables, certifié ACERMI, fixé par colle polyuréthane type SIPLAST PUR GLUE et toutes sujétions.

04b.1.4 - Isolant thermique 60mm

Métre : m²

Localisation : GARAGE

Fourniture et pose de panneaux polyuréthane parementé 2 faces ou bitumés armés PU 60mm (R total du plancher=2,5m²K/W) d'épaisseur apte à recevoir des chapes soudables, certifié ACERMI, fixé par colle polyuréthane type SIPLAST PUR GLUE et toutes sujétions.

04b.1.5 – Etanchéité des parties courantes

Métre : m²

Localisation : Toutes toitures terrasses

Revêtement d'étanchéité du type bicouche élastomère soudable, conforme à l'Avis Technique du procédé et, à partir du support, composé de :

- Ecran d'indépendance en voile de verre type SIPLAST VERECRAN 100 posé libre
 - 1^{ère} couche en feuille de bitume type SIPLAST SBS/BE 25 AM 130 PARADIENE SR3, posée libre, soudée aux joints,
 - 2^{ème} couche en feuille de bitume bitume-SBS à autoprotection minérale PARADIENE 30.1 AS/GS, de couleur ardoisée, soudée en plein.
- Y compris toutes sujétions.

04b.1.6 – Etanchéité des relevés

Métre : mL

Localisation : suivant plans.

Relevés d'étanchéité réalisés sur maçonnerie, revêtue d'EIF type SIPLAST PRIMER revêtement bitume SBS comprenant :

- Equerre de renfort en feuille de bitume type SIPLAST SBS/BE 35 PY 160 PAREQUERRE





soudée,

- Couche de finition en feuille bitume type SIPLAST SBS/BE 35 GV/VV 90 protections minérale ardoisée PARADIAL S soudée.

04b.1.7 - Fourniture et pose de trop plein

Métre : U

Localisation : Terrasse accessible

Fourniture et pose de trop plein aluminium compris joint étanche et toutes sujétions.

04b.1.8 - Fourniture et pose d'un dallage sur plots

Métre : m²

Localisation : Terrasse accessible

Fourniture et pose de dalles béton ingélives et antidérapantes sur plots composé de dalles préfabriquées de dimension 50x50 catalogue pour le MOA, posées sur des plots à vérin de hauteur réglable conformes aux caractéristiques définies par la norme NFP 84-204 du DTU 43.1. Aspect et coloris au choix de la copropriété.

04b.1.8b - Fourniture et pose d'un dallage sur plots - VARIANTE

Métre : m²

Localisation : Terrasse accessible

Fourniture et pose de dalles en grès cérame format 60x60 et toutes sujétions.

04b.1.9 - Fourniture et pose de couvertines

Métre : mL

Localisation : Allèges maçonnées

Fourniture et pose de couvertines en aluminium laqué, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

04b.1.10 - Bande porte solin

Métre : mL

Localisation : Jonction façade et étanchéité

Fourniture et pose d'une bande porte solin aluminium type solinet avec joint élastomère 1^{ère} catégorie, y compris toutes sujétions de découpes, raccords, étanchéité, fixations, etc.





04C- SYSTEME D'ETANCHEITE LIQUIDE

04c.1 – Préparation du support

Métre : m2

Localisation : Saillie béton

Après nettoyage et décontamination des supports en mortier de ciment, un sondage soigneux sera réalisé pour éliminer les parties mal adhérentes qui seront reconstituées au moyen d'un ragréage compatible avec le SEL. Les planités et pentes seront soigneusement vérifiées et éventuellement corrigées pour obtenir une pente minimale vers l'extérieur de 2%, dépose des joints de dilatation.

04c.2 – Parties courantes

Métre : m2

Localisation : Saillie béton

Etat du subjectile : dalle béton

Etat de finition : antidérapant pailleté

Aspect : satiné antidérapant

Le SEL sera éventuellement armé au droit des calfeutlements et fissures par un textile manufacturé mis en oeuvre conformément au dossier technique du fabricant et/ou de l'Avis Technique avec classement SE2 pour former un revêtement d'au moins 0,8 mm d'épaisseur, recouvrement sur 5 cm au moins des retours de revêtement des ouvrages particuliers notamment sur gerberettes. Le complexe d'étanchéité comprend à partir du support :

- o Réfection des joints de dilatation
- o primaire d'adhérence
- o couche intermédiaire éventuellement entoillée
- o finition teintée
- o finition antiglissance pailletée (et non ajout de silice)

04c.3 – Traitement des relevés et autres ouvrages particuliers

Métre : mL

Localisation : Saillie béton

Au raccordement avec tous les ouvrages particuliers le revêtement est exécuté à l'identique de celui décrit en partie courante dans le respect des dispositions des documents normatifs et Cahier des Charges de Pose du fabricant. Par exemple, les relevés seront renforcés par une armature, les fissures entre 0,2 et 2 mm seront armées (au delà de 2 mm, travaux de reprises en sous-œuvre à signaler), les relevés en façade seront complétés par une fixation mécanique (bande porte solin aluminium type solinet) doublée d'un joint mastic ou par une engravure de 1 cm de profondeur réalisée soigneusement dans le support existant afin d'empêcher les eaux de ruissèlement ou de rejaillissement de pénétrer derrière le relevé, le SEL sera renforcé sur 5 cm mini de part et d'autre de l'angle du relevé, etc.

Y compris toutes sujétions et accessoires.

04c.4- Traitement de la pénétration des descentes EP dans saillie béton

Métre : U

Localisation : Saillie béton

Reprise de toutes les pénétrations, le cas échéant, (après dépose de descente EP au lot couverture), dégarnissage et nettoyage de l'existant, ouverture plus large ci nécessaire, du trou dans la dalle, création d'un manchon d'étanchéité au droit de chaque pénétration avec reprise de l'étanchéité mise en oeuvre d'une colerette d'étanchéité après passage





de la descente d'EP, y compris toutes sujétions et accessoires.

04c.5 – Profil de rejet d'eau nez de saillie béton

Métré : mL

Localisation : Saillie béton

Fourniture et pose d'un système d'habillage de nez de dalle composé de profilés en aluminium laqué ton pierre RAL à définir extrudés permettant l'écartement des eaux de ruissellement, type

« Dallnet goutte d'eau » de chez dani alu ou équivalent, fixations invisibles mécaniques et/ou par collage au mastic-colle polyuréthane, interposé entre le béton et le profilé, ton au choix du maître d'oeuvre, cis toutes sujétions.





05- MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiserie alu noir RAL7016, 2 faces $U_w < 1,4 W/m^2.K$ - A4-V3- (SP 510) mode de pose au cas par cas - pour l'existant les raccords de plâtrerie seront à prévoir par le présent lot. Volet roulant commande radio compatible système SOMFI, se rapprocher du lot électricité. Cf RT2012

- Porte de garage 550x230

Métré : U

Localisation : *Repère 1, suivant plans.*

Fourniture et pose d'une porte de garage non basculante anthracite comprenant :

- Porte basculante à trajectoire non débordante lors de la manœuvre
- Guidage par rails horizontaux et verticaux Équilibrage par verins à gaz
- Huisserie tubulaire galvanisée avec joints de calfeutrement verticaux
- Barre de seuil amovible à encastrier
- Verrouillage 2 points Verrouillage à barillet Européen avec deux clés Poignée ergonomique et poignée de manœuvre en PVC noir
- PORTE MOTORISABLE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande, chant plats périphériques et toutes sujétions.

- Porte menant vers le garage - 90x225 pleine gris anthracite

Métré : U

Localisation : *Repère 2 suivant plans.*

- Un ouvrant principale de 90x225
- Pose en feuillure
- Crémone 4 points de fermetures
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 SABLE ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

- Porte d'entrée 90x225 pleine gris anthracite

Métré : U

Localisation : *Repère 3 suivant plans.*

- Un ouvrant principale de 90x225
- Pose en feuillure
- Crémone 4 points de fermetures
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 SABLE ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

- Fenêtre châssis OF/OB 140x150 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 4, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.





– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 500x150 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 5, suivant plans.*

- Un ouvrant coulissant 3 vantaux
- Pose en applique
- Crémone 3 points en feuillure
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compriband et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis OF/OB 110x145 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 6, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compriband et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 560x245 compris rideau motorisé à lame vertical

Métré : U

Localisation : *Repère 7, suivant plans.*

- Un ouvrant coulissant 4 vantaux
- Pose en applique
- Crémone 3 points en feuillure
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compriband et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Porte fenêtre 110x245 vitré gris anthracite cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 8 suivant plans.*

- Un ouvrant principale de 110x245
- Pose en feuillure
- Crémone 4 points de fermetures
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 SABLE ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compriband et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 505x245 compris rideau motorisé à lame vertical – Attention les rideaux devront être rétractable dans la double cloison selon plan.

Métré : U

Localisation : *Repère 9, suivant plans.*

- Un ouvrant coulissant 3 vantaux
- Pose en applique
- Crémone 3 points en feuillure
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte





- vitrage type 6/12/44 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

L'ensemble vitré entre le repère 9 et 10 comprend les habillages en poteau par profil aluminium, toutes jonctions comprises.

– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 380x245 compris rideau motorisé à lame vertical – Attention les rideaux devront être rétractable dans la double cloison selon plan.

Métre : U

Localisation : *Repère 10, suivant plans.*

- Un ouvrant coulissant 4 vantaux
- Pose en applique
- Crémone 3 points en feuillure
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

L'ensemble vitré entre le repère 9 et 10 comprend les habillages en poteau par profil aluminium, toutes jonctions comprises.

– Fenêtre châssis fixe 400x120 compris volet roulant – allège 1.20m

Métre : U

Localisation : *Repère 11, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

L'ensemble vitré entre le repère 11 et 12 comprend les habillages en poteau par profil aluminium, toutes jonctions comprises.

– Fenêtre châssis fixe 230x120 compris volet roulant – allège 1.20m

Métre : U

Localisation : *Repère 12, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

L'ensemble vitré entre le repère 11 et 12 comprend les habillages en poteau par profil aluminium, toutes jonctions comprises.

– Fenêtre châssis coulissant 120x120 cis volet roulant

Métre : U

Localisation : *Repère 13, suivant plans.*

- Pose en applique 2 vantaux
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.





– Fenêtre châssis coulissant 120x120 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 14, suivant plans.*

- Pose en applique 2 vantaux
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis coulissant 200x120 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 15, suivant plans.*

- Pose en applique 2 vantaux
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis OF/OB 110x100 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 16, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis OF/OB 110x100 cis volet roulant

Métré : U

Localisation : *Repère 17, suivant plans.*

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis coulissant 350x130 cis volet roulant – allège 130cm

Métré : U

Localisation : *Repère 18, suivant plans.*

- Pose en applique 3 vantaux
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Un ouvrant porte fenêtre coulissant 210x205 compris volet roulant

Métré : U





Localisation : **Repère 19, suivant plans.**

- Un ouvrant coulissant 2 vantaux
- Pose en applique
- Crémone 3 points en feuillure
- Pièce d'appui standard et Seuil PMR pour la porte
- vitrage type 6/12/44 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis coulissant 330x130 cis volet roulant – allège 100cm

Métre : U

Localisation : **Repère 20, suivant plans.**

- Pose en applique 3 vantaux
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Fenêtre châssis OF/OB 60x60

Métre : U

Localisation : **WC RDC**

- Pose en applique
- Pièce d'appui standard
- vitrage type 4/16/4 ITR et WE

y compris fixation et pose sur fond de joint ou compribande et joint d'étanchéité, quincaillerie, béquilles, chant plats périphériques et toutes sujétions.

– Cloison rétractable en aluminium

Métre : U

Localisation : **Séjour**

- Coulissant sur rail caché 3 vantaux dans doubles cloisons
- Rail de guidage
- Commande radio
- 3 panneaux de 120x240 cm
- Et toutes sujétions
- Catalogue proposé au MOA





– Fourniture et pose de barillet

Métré : U

Localisation : Repère : 2,3,7,8,9,10

Fourniture et pose de barillet en fin de chantier, compris bouton moleté avec une clef commune à toutes portes.





07- PLÂTRERIE - ISOLATION

EXTENSION

07.1- Plâtrerie – isolation

07.1.1 – Doublage des murs périphériques 120mm R=3,75

Métré : m²

Localisation : murs périphériques, suivant plans.

Fourniture et pose d'un complexe de doublage type 'ISOVER – Optima2', rails et fourrures entraxe 60 cm, isolation laine minérale 100mm nue type ISOVER GR32-160 R=3,5, parement BA 13, y compris bandes de finitions repassées, jonctions aux menuiseries par mastic acrylique et toutes sujétions et accessoires.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.1.2 – Doublage des murs périphériques 60mm

Métré : m²

Localisation : murs périphériques, suivant plans.

Fourniture d'un placo-plâtre posé sur rails et fourrures entraxe 60 cm y compris bandes de finitions repassées, un isolant 60 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, jonctions aux menuiseries par mastic acrylique et toutes sujétions et accessoires.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.1.3 – Cloisons de distribution 72mm

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Fourniture et pose de cloisons de distribution type PLACOPLATRE PLACOSTIL 72/48 comprenant une ossature métallique en acier galvanisé constituée de rails et de montants simples ou doubles avec un entraxe de 0.40 ou 0.60 ml suivant hauteur, un isolant 45 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, 1 plaque de plâtre standard type BA13 par parement, cis traitement des joints par bandes et enduit repassé.

Mise en œuvre conforme au DTU 25.41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant. Compris protection des pieds des cloisons en milieu humide par soit un feutre bitumé ou soit un polyane de 100 microns avec relevé au-dessus du sol fini de 2 cm, soit un profilé plastique rigide. Compris protection des angles saillants par bandes armées collées ou baguettes d'angles métalliques scellées au plâtre fort.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.1.4 – Cloisons de distribution 98mm

Métré : m²

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de cloisons de distribution type PLACOPLATRE PLACOSTIL 98/48 comprenant une ossature métallique en acier galvanisé constituée de rails et de montants simples ou doubles avec un entraxe de 0.40 ou 0.60 ml suivant hauteur, un isolant 45 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, 2 plaques de plâtre standard type BA13 par parement, cis traitement des joints par bandes et enduit repassé.





Mise en œuvre conforme au DTU 25.41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant. Compris protection des pieds des cloisons en milieu humide par soit un feutre bitumé ou soit un polyane de 100 microns avec relevé au-dessus du sol fini de 2 cm, soit un profilé plastique rigide. Compris protection des angles saillants par bandes armées collées ou baguettes d'angles métalliques scellées au plâtre fort.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.1.5 – Parement plaque au MAP

Métre : m²

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de plaque de plâtre collé au MAP y compris bandes de finitions repassées et toutes sujétions.

07.1.6– Plafonds suspendus

Métre : m²

Localisation : Dans toute partie extension salon/séjour et salle de détente

Fourniture et pose de faux-plafonds suspendus sur tiges filetée à raison de 1 pièces/1,2mL et fourrures acier galvanisé entraxe 50 ou 60 cm renforcées, parement BA 13, y compris bandes de finitions repassées, jonctions aux menuiseries et toutes sujétions et accessoires.

07.1.7 – Plus value BA 13 hydrofuge

Métre : m²

Localisation : SDB

Plus value pour parement des doublages ou des cloisons en plaques de plâtre hydrofuge.

07.2 – Menuiserie

07.2.1 – Bloc porte acoustique 83x204

Métre : U

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de bloc porte un vantail, dimensions 0.83 x 2.04 ht, âme composite dense, 2 faces prépeintes isoplanes, quicailerie et toutes sujétions.

07.2.1b – Bloc porte acoustique 83x204 – variante porte stratifiée

07.2.2 – Bloc porte à galandage 240x210

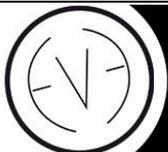
Métre : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de bloc porte à galandage 2 vantaux coulissant type Scigno ou similaire, dimensions 240x210 ht, âme composite dense, 2 faces prépeintes isoplanes, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.2.2b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié

RENOVATION





07.3 – Plâtrerie – isolation

07.3.1 – Doublage des murs périphériques 120mm R=3,75

Métre : m²

Localisation : murs périphériques, suivant plans.

Fourniture et pose d'un complexe de doublage type 'ISOVER – Optima2', rails et fourrures entraxe 60 cm, isolation laine minérale 100mm nue type ISOVER GR32-160 R=3,5, parement BA 13, y compris bandes de finitions repassées, jonctions aux menuiseries par mastic acrylique et toutes sujétions et accessoires.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.3.2 – Doublage des murs périphériques 60mm

Métre : m²

Localisation : murs périphériques, suivant plans.

Fourniture d'un placo-plâtre posé sur rails et fourrures entraxe 60 cm y compris bandes de finitions repassées, un isolant 60 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, jonctions aux menuiseries par mastic acrylique et toutes sujétions et accessoires.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.3.3 – Cloisons de distribution 72mm

Métre : m²

Localisation : suivant plans.

Fourniture et pose de cloisons de distribution type PLACOPLATRE PLACOSTIL 72/48 comprenant une ossature métallique en acier galvanisé constituée de rails et de montants simples ou doubles avec un entraxe de 0.40 ou 0.60 ml suivant hauteur, un isolant 45 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, 1 plaque de plâtre standard type BA13 par parement, cis traitement des joints par bandes et enduit repassé.

Mise en œuvre conforme au DTU 25.41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant. Compris protection des pieds des cloisons en milieu humide par soit un feutre bitumé ou soit un polyane de 100 microns avec relevé au-dessus du sol fini de 2 cm, soit un profilé plastique rigide. Compris protection des angles saillants par bandes armées collées ou baguettes d'angles métalliques scellées au plâtre fort.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.3.4 – Cloisons de distribution 98mm

Métre : m²

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de cloisons de distribution type PLACOPLATRE PLACOSTIL 98/48 comprenant une ossature métallique en acier galvanisé constituée de rails et de montants simples ou doubles avec un entraxe de 0.40 ou 0.60 ml suivant hauteur, un isolant 45 mm en panneaux semi-rigides de fibre minérale disposés entre les montants, 2 plaques de plâtre standard type BA13 par parement, cis traitement des joints par bandes et enduit repassé.

Mise en œuvre conforme au DTU 25.41, aux avis techniques et aux recommandations du fabricant. Compris protection des pieds des cloisons en milieu humide par soit un feutre bitumé ou soit un polyane de 100 microns avec relevé au-dessus du sol fini de 2 cm, soit un





profilé plastique rigide. Compris protection des angles saillants par bandes armées collées ou baguettes d'angles métalliques scellées au plâtre fort.

L'entrepreneur du présent lot devra la fourniture et la mise en place, en coordination avec les lots intéressés, de renforts incorporés dans les cloisons au droit des appareils sanitaires, appareils de chauffage et autres appareils ou objets lourds devant être fixés dans ces cloisons.

07.3.5 – Parement plaque au MAP

Métre : m²

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de plaque de plâtre collé au MAP y compris bandes de finitions repassées et toutes sujétions.

07.3.6– Plafonds suspendus

Métre : m²

Localisation :- RDC - Dans entrée, dégagement, bureau et cuisine

Fourniture et pose de faux-plafonds suspendus sur tiges filetée à raison de 1 pièces/1,2mL et fourrures acier galvanisé entraxe 50 ou 60 cm renforcées, parement BA 13, y compris bandes de finitions repassées, jonctions aux menuiseries et toutes sujétions et accessoires.

07.3.7 – Plus value BA 13 hydrofuge

Métre : m²

Localisation : SDB

Plus value pour parement des doublages ou des cloisons en plaques de plâtre hydrofuge.

07.3.8 – PROVISION coffre technique

Métre : m²

Localisation : Repérage sur plans

Réalisation d'un coffre technique pour réseau EU type PLACOPLATRE PLACOSTIL 72/48 comprenant une ossature métallique en acier galvanisé constituée de rails et de montants.

07.4 – Menuiserie

07.4.1 – Bloc porte acoustique 83x204

Métre : U

Localisation : Suivant plans.

Fourniture et pose de bloc porte un vantail, dimensions 0.83 x 2.04 ht, âme composite dense, 2 faces prépeintes isoplanes, quicailerie et toutes sujétions.

07.4.1b – Bloc porte acoustique 83x204 Variante porte stratifié

07.4.2 – Bloc porte à galandage 120x210

Métre : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de bloc porte à galandage 2 vantaux coulissant type Scigno ou similaire, dimensions 120x210 ht, âme composite dense, 2 faces prépeintes isoplanes, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.4.2b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié

07.4.3 – Bloc porte à galandage 240x210

Métre : U

Localisation : Suivant plans





Fourniture et pose de bloc porte à galandage 2 vantaux coulissant type Scigno ou similaire, dimensions 120x210 ht, âme composite dense, 2 faces prépeintes isoplanes, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.4.3b – Bloc porte à galandage – Variante porte stratifié

07.4.4 – Bloc de placard 320x220

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de bloc porte de placard 2 vantaux coulissant, dimensions 320x220ht, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.4.5 – Bloc de placard 180x220

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de bloc porte de placard 2 vantaux coulissant, dimensions 180x220ht, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.4.6 – Bloc de placard 105x220

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de bloc porte de placard 2 vantaux coulissant, dimensions 105x220ht, quicailerie, profils de finitions, champ plats et toutes sujétions.

07.5 – Bibliothèque en mélaminé

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose d'une bibliothèque selon plan, comprenant 5 colonne et 4 étages de rangement, hauteur totale 2.40m, finition plinthes et toutes sujétions.





07.6 – Trappe de visite des nourrices selon plan

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Fourniture et pose de trappe d'accès compris accessoires et toutes sujétions.

07.7 – Marche en bois

Métré : U

Localisation : Suivant plans

Confection, façonnage et pose de marche en bois pour accéder à la terrasse selon plan et toutes sujétions.





08- PLOMBERIE – SANITAIRES - CHAUFFAGE

EXTENSION

08.1 Cuisine

08.1.1 – Distribution des appareils en EFS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE bleu sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravaillage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.1.2 – Distribution des appareils en ECS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE rouge sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravaillage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.1.3 – Attente réseau d'eau chaude, et arrivée EF/ ECS

Métre : U

Localisation : Cuisine, Suivants plans.

Réalisation d'attente d'arrivées futurs EFS/ECF cis évacuation EU en tube PVC diam. 100 mm, et toute sujétions.

08.2 SDB parentale

08.2.1 – Distribution des appareils en EFS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE bleu sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravaillage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.2.2 – Distribution des appareils en ECS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE rouge sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravaillage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.2.3 – Siphon

Métre : U





Localisation : SDB - RDC

Fourniture et pose d'un bac type WEDI et siphon pour douche à l'italienne, y compris toutes sujétions.

08.2.4 – Receveur de douche

Métré : U

Localisation : SDB - RDC

Fourniture, pose et raccordements d'un receveur de douche en ciment type AQUALINE – anti-dérapant et toutes sujétions.

08.2.5 – Ensemble colonne de douche

Métré : U

Localisation : salles d'eau, suivant plans.

Fourniture, pose et raccordements d'un ensemble colonne de douche composé d'une douchette à main, d'une douche de tête et d'un mitigeur thermostatique, type GROHE RAINSHOWER SYSTEM, y compris étanchéité, raccordements et toutes sujétions.

08.2.6 – Parois de douche

Métré : U

Localisation : SDB - RDC

Fourniture et pose d'une porte de douche à pivot 90x210cm porte en verre trempé traité anticalcaire, type JACOB DELAFON INDIGO, compris fixations inox, réglages, joints périphériques et toutes sujétions.

08.2.7 – Meuble + double vasque + mitigeurs à cartouche

Métré : U

Localisation : SDB - RDC

Fourniture, pose et raccordements d'un meuble vasque double autoportant en céramique type JACOB DELAFON ODEON UP, cache trop plein chromé, et d'un mitigeur à cartouche céramique type GROHE EUROSTYLE y compris fixations, raccords et toutes sujétions. Un catalogue devra être fourni au MOA et toutes sujétions.

08.2.8 – Baignoire îlot

Métré : U

Localisation : SDB - RDC

Fourniture, pose et raccordements d'une baignoire îlot en céramique type HUDSON REED, et d'un mitigeur à cartouche pour baignoire îlot y compris fixations, raccords et toutes sujétions. Un catalogue devra être fourni au MOA et toutes sujétions.

Compris :

- Matériau : acrylique de 5mm
- Monobloc de grande qualité
- Sans trop plein
- Uniquement conçue pour une robinetterie en îlot
- Bonde incluse
- Rebord non perçable
- Siphon, système d'évacuation et robinetterie
- Contenance 165 litres.

08.2.9 – Sèches serviettes

Métré : 2 Unités

Localisation : SDB - RDC





Fourniture, pose et raccordements d'un sèche serviette, fixation et toutes sujétions.

08.3 Chauffage pour plancher chauffant

08.3.1 – Etude de chauffage

Métre : Ensemble

L'entreprise réalisera l'étude de chauffage pièce par pièce du projet prévue et déterminera les unités extérieures en fonction de cette étude et indiquera l'incidence de l'extension.

08.3.2 – Travaux préalable

Métre : Ensemble

- L'unité extérieur distribue actuellement l'ensemble de la maison
- Compris modifications des cuivres frigorifiques et incidence sur le fluide de l'installation. Reprise du Bus existant.

08.3.3 – OPTION - Installation neuve – selon resultat de l'étude

Métre : Ensemble

Localisation : Maison

Le chauffage thermodynamique des locaux et de l'eau chaude sanitaire sera assuré par un système de pompe à chaleur aérothermique à condensation à eau de type ECODAN POWER+ de marque Mitsubishi Electric ou techniquement équivalent. Afin de diminuer les consommations d'énergie, la pompe à chaleur seront équipées exclusivement de compresseurs à technologie INVERTER à injection flash (diphase), pour adapter précisément la puissance absorbée du système à la charge thermique. Pouvant fonctionner en mode priorité COP (4.13) ou priorité Puissance (75kW).

La pompe chaleur sera en mesure de fournir une température d'eau de 70°C jusqu'à -10°C, et 65°C jusqu'à -20°C, sans appoint électrique. L'installation sera composée d'une unité extérieure

- Les unités extérieures seront de type à condensation à eau installées à l'extérieur.
- Les appareils seront assemblés, pré-chargés en fluide R407C et testés frigorifiquement et électriquement, individuellement en usine.
- L'encombrement au sol de l'unité sera réduit et inférieur à 1.51m²
- L'aspiration de l'air se fera en face arrière et latérale permettant d'accoler les unités extérieures
- L'unité pourra passer dans une porte standard, la profondeur de l'unité sera inférieure à 80cm
- L'unité sera composée de 2 compresseurs et de 2 échangeurs à plaques Une assistance à la mise en service sera réalisée par le fabricant obligatoirement pour activer la garantie

08.4 – OPTION

Commande centralisée tactile couleur avec possibilité de gestion d'énergie.

RENOVATION

08.5– Travaux préparatoires

08.5.1 – Dépollution de l'existant

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

Dépollution des canalisations existantes, dépose totale et évacuation du réseau de chauffage et toutes sujétions





08.5.2 – Dépose/Repose des radiateurs et sèche serviette

Métre : U

Localisation : Suivant repérage

Dépose des radiateurs, purge du réseau et Repose ou remplacement le cas échéant.
Le poste comprend

Plomberie

08.6 WC RDC

08.6.1 – Distribution des appareils en EFS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE bleu sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravoilage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.6.2 – Fourniture et pose d'un sanitaire sans bride

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

Fourniture, pose et raccordements d'un ensemble sanitaire en céramique, toutes fixation – sans bride et toutes sujétions.

08.7 Buanderie

08.7.1 – Distribution des appareils en EFS

Métre : U

Localisation : Suivants plans.

La distribution se fera en tube PE bleu sous fourreau, de diamètre approprié conforme aux normes, posée en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans le ravoilage, les cloisons sèches, vides de cloisons et de faux plafonds, sans raccords dans les doublages, y compris coudes, raccords, sertissages et toutes sujétions. Création d'un double réseau pour adoucisseur et eau de la ville.

08.7.2 – Siphon et robinet machine à laver

Métre : U

Localisation : LL, Lave vaisselle, suivant plans.

Fourniture et pose d'un ensemble robinet et siphon pour machine à laver, y compris toutes sujétions.





09- ELECTRICITE - VMC

09.00 – Coffret de chantier

Métré : Forfait

Localisation :

Fourniture et pose d'un compteur de chantier avec bouton d'arrêt d'urgence, Disjoncteur, calibre réglable, différentiel sélectif, etc

Protection parafoudre générale, protection de tête, 9 prises, le tout à disposition de toutes les entreprises.

09.1 – Divers

09.1.1 – Prise de terre – liaison équipotentielle

Métré : U

Localisation : Tout ouvrage métallique, suivant plans.

La prise de terre du bâtiment sera réalisée par la mise en place à fond de fouille, d'un câble cuivre nu de section minimale de 29 mm² ou par un piquet de terre situé dans un regard béton avec tampon. Les armatures des éléments en béton seront reliées entre elles et ramenées à la prise de terre. La boucle aboutira sur une barrette de mesure type COSGA en pied de T.A. et devra rester facilement accessible et à l'abri des chocs.

Le conducteur principal de protection desservant le répartiteur de terre mis en oeuvre en T.A. sera réalisé par câble H07V U 16 mm² V/J.

La résistance de la prise de terre ne sera pas supérieure à 20 ohms.

Au titre des liaisons équipotentielles, seront reliés à la barrette de répartition

- les éléments métalliques des canalisations de toute nature,
- les éléments métalliques de la construction.

Les conducteurs constitutifs des L.E.P. auront une section au moins égale à la moitié de la section du conducteur principal de protection, et seront réalisés par câble H07V U 10 mm² V/J.

A ce titre, seront reliés au répartiteur de terre

- tous les appareils d'éclairage, broches de terre des PC, appareils d'utilisation (sauf classe II), par conducteur de protection V/J incorporé aux canalisations desservant les appareils et de même section que les conducteurs actifs,

- la tôle constituant éventuellement les coffrets,

- les conduits V.M.C. métalliques,

- les huisseries métalliques des portes, des fenêtres et des baies si menuiseries alu.

- les bondes, conduits eau froide / eau chaude,

- dans les salles de bain et salles d'eau, où l'entreprise veillera tout particulièrement à une bonne réalisation de la liaison équipotentielle locale et ce pour l'ensemble de la pièce, toutes les canalisations métalliques (eau froide, eau chaude, vidange, chauffage, ... etc.), les corps des appareils sanitaires lorsqu'ils sont métalliques et tous les conducteurs de protection.

Tous les conducteurs de protection, s'ils ne sont pas incorporés aux canalisations, seront de couleur V/J, et auront une section minimum de 4 mm² s'ils sont fixés aux parois et 2,5 mm² s'ils sont sous conduit.

Les canalisations desservant des appareils de classe II, devront comporter un conducteur PE afin de permettre l'équipement par des appareils de classe I.

09.1.2 – Tableau d'abonné et Branchement général

Métré : U

Localisation : suivant plans.





L'origine des installations est située au point de livraison E.D.F. actuel puis chemine sous fourreau à partir duquel sera récupéré et recréé un branchement individuel triphasé.

Puissance

- Tenant: Coffret de branchement.
- Aboutissant : Tableau d'abonné existant).
- Câble : triphasé, sections et puissances à vérifier
- Cheminement: existant

Important: L'électricien veillera à la bonne exécution de l'ensemble de cet ouvrage, devra en assumer la bonne coordination (bon positionnement des attentes, pose du grillage avertisseur, ... etc.), et restera en tout état de cause responsable de la réalisation finale.

Pour la protection de l'ensemble des installations électriques du bâtiment il sera prévu un Tableau Général de Protection et de Répartition, mis en oeuvre dans le garage ou le cellier et desservant l'ensemble des circuits du bâtiment. L'entreprise devra la fourniture, la pose et le raccordement de l'ensemble des équipements.

Caractéristiques générales

Les armoires et coffrets regrouperont toutes les protections des différents circuits, les organes de commande à distance (télérupteurs, contacteurs, boutonnerie de façade, ... etc.), et seront conforme aux caractéristiques suivantes :

- enveloppe saillie constituée d'un fond rigide en U, d'un châssis amovible et d'un cadre d'habillage, teinte blanc et équipé d'une porte transparente
- goulotte pour tableau électrique
- ensemble IP41 IK07 minimum, classe II obligatoirement,
- repérage précis et clair de chaque départ (utilisation de logos autocollants),
- utilisation systématique de barres de pontage (peignes isolés),
- 20% d'emplacement de réserve obligatoire, munis d'obturateur.

Coffret de distribution système type UNIVERS de Hager ou équivalent sur présentation au maître d'ouvrage.

Important : Il est exigé que les appareils soient tous de la même marque et constituent avec l'enveloppe un ensemble homogène.

Le coffret sera prévu pour recevoir

- le panneau de contrôle pour disjoncteur de branchement et compteur électronique E.D.F.,
- les appareils de protection et de sectionnement des circuits divisionnaires et terminaux,
- l'ensemble des équipements courants faibles (Téléphone, réseau T.V. / F.M.)

Les organes de manoeuvre des appareils seront situés entre 1,00 m et 1,80 m du sol fini. Tout sera mis en oeuvre de manière à ce que, lors de l'apparition d'un défaut électrique, seule une partie réduite de l'installation ne soit affectée.

C'est ainsi que le disjoncteur de branchement sera d'un modèle différentiel et qu'il desservira des départs divisionnaires regroupés par fonction sous protection générale équipée d'un dispositif différentiel haute ou moyenne sensibilité (30 mA , 300 mA et 1A).

Equipement du Tableau Général

Tête d'armoire

- Disjoncteur d'abonné, calibre réglable, différentiel sélectif, cache bornes plombables.
- Protection parafoudre générale : Protection de tête (cf. §2.04.02)
- Protection parafoudre téléphonique
- Coffret de communication





Eclairage

- Dispositif Différentiel Résiduel 30 mA avec courant nominal adapté
- disjoncteurs divisionnaires 10A+N (avec un maximum de 6 points de raccordement par circuit)

Prises de courant - Prises de courant spécialisées

- Dispositif Différentiel Résiduel 30 mA avec courant nominal adapté
- disjoncteurs divisionnaires 20-16A+N (avec un maximum de 6 points de raccordement par circuit)
- disjoncteurs divisionnaires circuits spécialisés (Cuisson 32A, Four 20A, Lave Linge 20A)

Divers - Force et autres usages

- 1 disjoncteur divisionnaire V.M.C.
- 1 disjoncteur divisionnaire *spécifique chaudière*
- 1 disjoncteur divisionnaire sonnerie/interphone.
- Un contacteur protégé heures pleines/heures creuses

09.1.3 – Tableau de communication

L'entreprise devra la fourniture, la pose et le raccordement des appareils. L'ensemble des réseau de communication sera géré par un tableau de communication regroupant toutes les sources (PTT, antenne, etc.) et tous les départs (TV, téléphone, etc). La distribution se fera en encastrée par câbles réseau blindés.

09.1.4 – Mise en conformité

Métré : U

Localisation : *Suivants plans.*

L'entreprise devra s'assurer de la bonne mise en conformité des branchements électriques.

09.1.5 – Dépose existant

Métré : U

Localisation : *Suivants plans.*

Dépose des éléments dans salle de lecture et salle de sport

09.1.6 – Alarme Anti-intrusion

Métré : U

Localisation : *Suivants plans.*

Fourniture et pose d'une alarme anti-intrusion, raccord et toute sujésions.

09.1.7 – OPTION - Caméra de surveillance

Métré : U

Localisation : *Suivants plans.*

Fourniture et pose de caméra de surveillance, emplacement à définir et réseaux en attente.

09.2 – Appareillage/luminaires – selon plan

Appareillage :

L'entreprise devra la dépose et la repose des mécanismes et plaques en place dans la maison existante sous réserve de vérification de leur conformité à la NFC 15-100.

La hauteur de fixation de l'appareillage sera de

1,10 m du sol fini, pour interrupteurs et assimilés,

0,30 m du sol fini, pour socles de PC, sauf indications contraires portée aux plans (prises plans de cuisine 1,15 m etc.).





La distribution se fera exclusivement en encastré ou en vide de construction, c'est à dire en non-apparent en tout état de cause, soit dans les cloisons sèches, vides de cloisons et ravoirages, en fils H07V de section approprié, ou câble blindé téléreport, ou câble téléphonie approprié (portier de villa) posés sous conduits ICT encastrables,
Les points lumineux seront pourvus, soit dans le cas d'appiques, de boîtes d'encastrement pour connexion de luminaires, diamètre 40 mm avec couvercle affleurant clipsé, soit dans le cas d'encastrés sorti de filerie avec douille.

Luminaires :

- Suivant plans

09.3 – Ventilation mécanique contrôlée

09.3.01 – Kit VMC hygroréglable B

Métré : U

Localisation : liaison groupe/pièces humides.

L'entrepreneur devra se rapprocher du lot menuiseries extérieures :

Principes de ventilation :

- o La ventilation des locaux sera générale et permanente.
- o Le type des bouches utilisées et les réglages de l'installation seront réalisés afin que le niveau de bruit ne dépasse pas 33 dB (A) .
- o L'air vicié sera extrait par des bouches d'extraction hygro-réglables réparties impérativement démontables, disposées en façades et munies de volets anti-retour d'air. Les débits d'extraction par local suivront les spécifications des tableaux ci-dessous

▪ Débits exprimés en m3/h

Nb de pièces du logement	Cuisine	Salle de bains ou de douches commune ou non avec un cabinet d'aisance	Autre salle d'eau	Cabinet d'aisance unique	Cabinet d'aisances multiple
1	75	15	15	15	15
2	90	15	15	15	15
3	105	30	15	15	15
4	120	30	15	30	15
5 et plus	135	30	15	30	15

Fourniture, pose et raccordements d'une VMC simple flux hygroréglable, catégorie A, caisson hygro B silencieux extra plat, 1 bouche de sortie extérieure, diamètre 125 mm, et bouches d'extractions suivant plans, y compris raccordement à la commande et toutes sujétions de percements, calfeutrement, reprises, accessoires, etc.. Fourniture et pose en colonne de gaines PVC isolées y compris toutes sujétions de percements, calfeutrement, reprises, accessoires, etc.

09.4 – OPTION Visiophone

Métré : Ens

Localisation : Selon plans

Fourniture et pose d'une platine avec écran graphique type « Umet captiv pré-disposé vidéo », posé dans rue Bevelu comprenant :

- Poste audio
- Alimentation platine 12V
- Main d'œuvre et toutes sujétions





10 - CHAUFFAGE PCBT

EXTENSION

10.1 – Plancher chauffant basse température

10.1.1 – Tube PER PCBT

Métré : m²

Localisation : Toute surface du PCBT

Fourniture et pose de tube en Polyéthylène réticulé avec barrière anti-oxygène déroulés sur le chantier en escargot dans le sens inverse de l'enroulement des couronnes, suivant les plans et indications fournis par le constructeur, aux pas et diamètres déterminées par l'étude. Le rayon de cintrage minimum est de 7 fois le diamètre extérieur du tube. Y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

10.1.2 - Collecteur distributeur

Métré : forfait

Localisation : Chaufferie

Fourniture, assemblage et pose d'un collecteur complet départs/retour. (1 boucle par pièce au minimum), y compris toutes sujétions et raccordement à la chaudière.

Chaque départ et retour de boucle comprend :

- un système d'équilibrage à mémoire (té de réglage)
- un système d'isolation départ retour de la boucle par robinet d'arrêt
- une mesure du débit avec visualisation par lecture directe en litre/minute (0.5, 5l/min)
- un robinet d'arrêt. (Ce robinet peut être équipé d'un micromoteur 230V) piloté par un thermostat d'ambiance chrono-proportionnel)
- des étiquettes de repérage de chacun des boucles départ et retour

Le collecteur sera équipé de :

- des adaptateurs pour tube permettant le raccordement sur les collecteurs
- 2 Raccords intermédiaire, avec purgeur automatique,
- 1 robinet de vidange et prise de température, placé en amont du collecteur (départ et retour)
- 1 support fixation métallique avec isolation caoutchouc.

10.1.3 - Sécurité

Métré : U

Localisation : Chaufferie

Fourniture pose et raccordement d'un dispositif de sécurité, indépendant du système de régulation, fonctionnant même en l'absence de courant, et coupant impérativement la fourniture de chaleur des circuits plancher chauffant si la température de départ dépasse 65°C. Ce dispositif sera à réarmement manuel.

10.1.4 - Régulation Générale - Thermostat

Métré : U

Localisation : Chaufferie

Fourniture pose et raccordement d'un dispositif de régulation permettant d'assurer une variation de la température de départ en fonction de la température extérieure (sonde extérieure) agissant sur le groupe hydraulique par une vanne trois voies, un moteur 230V et un ensemble de régulation (emplacement du thermostat programmable à définir). Raccordement sur existant et toutes sujétions.





10.2 – Essais – vérifications - pose

Métre : Forfait

Localisation : Toute l'installation.

Avant de réaliser la chape d'enrobage, l'étanchéité des circuits de chauffage sera vérifiée par un essai sous pression d'eau. La pression d'essai est de 2 fois la pression de service avec un minimum de 6 bar.

L'essai consiste à vérifier, pour tout ou partie de l'installation qu'il n'y a pas de diminution de la pression hydraulique mesurée par un manomètre et que l'installation est étanche. Il dure au minimum deux heures après la stabilisation de l'indication du manomètre ou 30 minutes augmentées du temps nécessaire à l'inspection de l'étanchéité de chaque boucle.

Le remplissage d'une installation de plancher chauffant doit être réalisé boucle par boucle. En cas de risque de gel des précautions particulières doivent être prises.

Une vérification, des pas de pose, des fourreaux et de l'étanchéité, sera réalisée conjointement par l'entreprise et le maître d'oeuvre avant coulage de l'enrobage.

Durant la phase d'enrobage et de prise du béton le plancher chauffant est raccordé au réseau d'eau de ville et maintenu sous pression. Puis l'ensemble de l'installation sera mis en chauffe progressivement suivant les prescriptions du fabricant de la chape liquide anhydrite.

RENOVATION

10.3 – Plancher chauffant basse température

10.3.1 – Tube PER PCBT

Métre : m2

Localisation : Toute surface du PCBT

Fourniture et pose de tube en Polyéthylène réticulé avec barrière anti-oxygène déroulés sur le chantier en escargot dans le sens inverse de l'enroulement des couronnes, suivant les plans et indications fournis par le constructeur, aux pas et diamètres déterminées par l'étude. Le rayon de cintrage minimum est de 7 fois le diamètre extérieur du tube. Y compris toutes sujétions de mise en œuvre.

10.3.2 - Collecteur distributeur

Métre : forfait

Localisation : Chaufferie

Fourniture, assemblage et pose d'un collecteur complet départs/retour. (1 boucle par pièce au minimum), y compris toutes sujétions et raccordement à la chaudière.

Chaque départ et retour de boucle comprend :

- un système d'équilibrage à mémoire (té de réglage)
- un système d'isolation départ retour de la boucle par robinet d'arrêt
- une mesure du débit avec visualisation par lecture directe en litre/minute (0.5, 5l/min)
- un robinet d'arrêt. (Ce robinet peut être équipé d'un micromoteur 230V) piloté par un thermostat d'ambiance chrono-proportionnel)
- des étiquettes de repérage de chacun des boucles départ et retour

Le collecteur sera équipé de :

- des adaptateurs pour tube permettant le raccordement sur les collecteurs
- 2 Raccords intermédiaire, avec purgeur automatique,
- 1 robinet de vidange et prise de température, placé en amont du collecteur (départ et retour)
- 1 support fixation métallique avec isolation caoutchouc.





10.3.3 - Sécurité

Métré : U

Localisation : Chauffage

Fourniture pose et raccordement d'un dispositif de sécurité, indépendant du système de régulation, fonctionnant même en l'absence de courant, et coupant impérativement la fourniture de chaleur des circuits plancher chauffant si la température de départ dépasse 65°C. Ce dispositif sera à réarmement manuel.

10.3.4 - Régulation Générale - Thermostat

Métré : U

Localisation : Chauffage

Fourniture pose et raccordement d'un dispositif de régulation permettant d'assurer une variation de la température de départ en fonction de la température extérieure (sonde extérieure) agissant sur le groupe hydraulique par une vanne trois voies, un moteur 230V et un ensemble de régulation (emplacement du thermostat programmable à définir). Raccordement sur existant et toutes sujétions.

10.4 – Essais – vérifications - pose

Métré : Forfait

Localisation : Toute l'installation.

Avant de réaliser la chape d'enrobage, l'étanchéité des circuits de chauffage sera vérifiée par un essai sous pression d'eau. La pression d'essai est de 2 fois la pression de service avec un minimum de 6 bar.

L'essai consiste à vérifier, pour tout ou partie de l'installation qu'il n'y a pas de diminution de la pression hydraulique mesurée par un manomètre et que l'installation est étanche. Il dure au minimum deux heures après la stabilisation de l'indication du manomètre ou 30 minutes augmentées du temps nécessaire à l'inspection de l'étanchéité de chaque boucle.

Le remplissage d'une installation de plancher chauffant doit être réalisé boucle par boucle. En cas de risque de gel des précautions particulières doivent être prises.

Une vérification, des pas de pose, des fourreautages et de l'étanchéité, sera réalisée conjointement par l'entreprise et le maître d'oeuvre avant coulage de l'enrobage.

Durant la phase d'enrobage et de prise du béton le plancher chauffant est raccordé au réseau d'eau de ville et maintenu sous pression. Puis l'ensemble de l'installation sera mis en chauffe progressivement suivant les prescriptions du fabricant de la chape liquide anhydrite.





11- CHAPE

EXTENSION

11.1 – Isolation

11.1.1 – Isolant PU projeté 30+70 mm R=3,85 cis bandes périphériques

Métre : m²

Localisation : Surface PCBT

Réalisation d'une isolation à base de polyuréthane projeté conforme RT2012, type ISOTRIE 240, intégrant un ravaillage de 30 mm environ et une isolation de 70 mm environ, planéité pour pose de PCBT, y compris prélèvement et analyse de trois échantillons dont le procès verbal sera communiqué avant la pose du PCBT, polyane de surface, bandes résilientes périphériques type 'EFISOL – Efirive' 120 mm et toutes sujétions de mise en oeuvre.

11.2 – Chape

11.2.1 – Chape d'enrobage du PCBT

Métre : m²

Localisation : Surface PCBT

Exécution d'une chape entrant dans la réalisation d'un plancher chauffant à eau basse température de type chape fluide à base ciment (vérifier validation par fabricant PCBT), la chape viendra en recouvrement de 30 mm minimum au dessus de la génératrice supérieure du tube de chauffage l'épaisseur maximale ne devra pas dépasser 8 cm, le mortier sera mis en oeuvre par pompage jusqu'au niveau souhaité (sol fini moins épaisseur du revêtement de sol), égalisé à la barre et passé balai débulleur. La chape durcie sera débarrassée de sa pellicule de surface, le cas échéant, par grattage ou brossage lorsqu'elle est récente, ou par ponçage. Cette opération sera suivie d'un dépoussiérage efficace. Y compris joints de fractionnements éventuels, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

RENOVATION

11.3 – Isolation

11.3.1 – Isolant PU projeté 30+70 mm R=3,85 cis bandes périphériques

Métre : m²

Localisation : Surface PCBT

Réalisation d'une isolation à base de polyuréthane projeté conforme RT2012, type ISOTRIE 240, intégrant un ravaillage de 30 mm environ et une isolation de 70 mm environ, planéité pour pose de PCBT, y compris prélèvement et analyse de trois échantillons dont le procès verbal sera communiqué avant la pose du PCBT, polyane de surface, bandes résilientes périphériques type 'EFISOL – Efirive' 120 mm et toutes sujétions de mise en oeuvre.

11.4 – Chape

11.4.1 – Chape d'enrobage du PCBT

Métre : m²

Localisation : Surface PCBT

Exécution d'une chape entrant dans la réalisation d'un plancher chauffant à eau basse température de type chape fluide à base ciment (vérifier validation par fabricant PCBT), la chape viendra en recouvrement de 30 mm minimum au dessus de la génératrice supérieure du tube de chauffage l'épaisseur maximale ne devra pas dépasser 8 cm, le mortier sera mis en oeuvre par pompage jusqu'au niveau souhaité (sol fini moins épaisseur du revêtement de sol), égalisé à la barre et passé balai débulleur. La chape durcie sera débarrassée de sa





pellicule de surface, le cas échéant, par grattage ou brossage lorsqu'elle est récente, ou par ponçage. Cette opération sera suivie d'un dépoussiérage efficace. Y compris joints de fractionnements éventuels, et toutes sujétions de mise en œuvre.





12- REVETEMENT DE SOLS

Carrelage projeté

12.1 - Fourniture Carrelage grés cérame U3P2E2C1 mini. 30x30 cm

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture de carrelage grés cérame U3P2E2C1, R10, modèle rectangulaire 30x30 y compris tous accessoires.

12.2 - Pose droite carrelage grés

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Pose de carrelage grés, modèle carré, pose droite avec joints fins au mortier de jointoiement, mortier colle spécifique suivant format, double encollage sur PCBT, y compris tous accessoires et sujétions.

12.3 - Fourniture et pose de plinthe assortie

Métré : mL

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture et pose de plinthe en grés cérame assortie au carrelage, y compris joint souple périphérique et toutes sujétions et accessoires.

Faïence SDB projeté

12.4 - Fourniture Faïence 20x40

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture de faïence 20x40 cm coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris tous accessoires.

12.5 - Pose Faïence cis SPEC

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Sous enduit d'étanchéité - Pose de faïence 20x40 cm, pose droite sur Système de Protection et d'Etanchéité sous Carrelage, avec joints fins au mortier de jointoiement, y compris tous accessoires et sujétions.

Parquet contre-collé compatible PCBT - projeté

12.6 - Fourniture de parquet contre collé

Métré : m²

Localisation : Toutes pièces hors pièces humides

Fourniture de parquet contre collé, catalogue frounie au MOA et toutes sujétions.

12.7 - Pose de parquet contre collé

Métré : m²

Localisation : Toutes pièces hors pièces humides

Pose collé de parquet contre collé, toutes découpe, colle e toutes sujétions.

12.8 - Fourniture et pose de plinthe assortie

Métré : mL

Localisation : Toutes pièces

Fourniture et pose de plinthe assortie, y compris joint souple périphérique et toutes sujétions et accessoires.





12.9 – Profils d'arrêts

Métré : mL

Localisation : seuils, jonctions de deux sols différents,

Façonnage, fourniture et pose de profils d'arrêts des revêtements de sols. Il s'agira essentiellement de seuils de portes, compris toutes sujétions et accessoires.

Carrelage existant

12.1 - Fourniture Carrelage grés cérame U3P2E2C1 mini. 30x30 cm

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture de carrelage grés cérame U3P2E2C1, R10, modèle rectangulaire 30x30 y compris tous accessoires.

12.2 - Pose droite carrelage grés

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Pose de carrelage grés, modèle carré, pose droite avec joints fins au mortier de jointoiement, mortier colle spécifique suivant format, double encollage sur PCBT, y compris tous accessoires et sujétions.

12.3 - Fourniture et pose de plinthe assortie

Métré : mL

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture et pose de plinthe en grés cérame assortie au carrelage, y compris joint souple périphérique et toutes sujétions et accessoires.

Faïence SDB existant

12.4 - Fourniture Faïence 20x40

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Fourniture de faïence 20x40 cm coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris tous accessoires.

12.5 - Pose Faïence cis SPEC

Métré : m²

Localisation : Pièces humides – Cuisine et SDB

Sous enduit d'étanchéité - Pose de faïence 20x40 cm, pose droite sur Système de Protection et d'Etanchéité sous Carrelage, avec joints fins au mortier de jointoiement, y compris tous accessoires et sujétions.

Parquet contre-collé compatible PCBT - existant

12.6 - Fourniture de parquet contre collé

Métré : m²

Localisation : Toutes pièces hors pièces humides

Fourniture de parquet contre collé, catalogue fournie au MOA et toutes sujétions.

12.7 - Pose de parquet contre collé

Métré : m²

Localisation : Toutes pièces hors pièces humides

Pose collé de parquet contre collé, toutes découpe, colle e toutes sujétions.





12.8 - Fourniture et pose de plinthe assortie

Métré : mL

Localisation : Toutes pièces

Fourniture et pose de plinthe assortie, y compris joint souple périphérique et toutes sujétions et accessoires.

12.9 – Profils d'arrêts

Métré : mL

Localisation : seuils, jonctions de deux sols différents,

Façonnage, fourniture et pose de profils d'arrêts des revêtements de sols. Il s'agira essentiellement de seuils de portes, compris toutes sujétions et accessoires.





14 – PEINTURES-RAVALEMENT

EXTENSION

14.1 – Préparation des supports muraux

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Subjectile : plâtre cartonné ou anciens fonds peints

Une couche d'impression, révision, ponçage et époussetage des joints entre plaques ou des fissures visibles, révision ponçage, joints périphériques acryliques en jonction de matériaux (bois, menuiseries extérieures, blocs portes, cornières du faux plafond, etc) y compris toutes sujétions.

14.2 – Peinture murale acrylique

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Etat du subjectile : support préparé

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Application de 2 couches de peinture acrylique satiné, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.3 – Préparation des supports plafonds

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Subjectile : plâtre cartonné ou anciens fonds peints

Une couche d'impression, révision, ponçage et époussetage des joints entre plaques ou des fissures visibles, révision ponçage, joints périphériques acryliques en jonction de matériaux (bois, menuiseries extérieures, blocs portes, cornières du faux plafond, etc) y compris toutes sujétions.

14.4 – Peinture plafond acrylique

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Etat du subjectile : support préparé

Etat de finition : B

Aspect : mat

Application de 2 couches de peinture acrylique mat, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.5 – Mise en peinture des plinthe

Métré : U

Localisation : Plinthes

Etat du subjectile : plinthe bois

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture acrylique satiné microporeuse, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.6 – Nettoyage du chantier

Métré : U

Localisation : Appartement Langeard, appartement Lebreton, appartement Millauriau

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier, mais aussi un nettoyage parfait et complet pour la réception; Celui-ci comprendra notamment :

- Les menuiseries extérieures et intérieures (Feuillures-Vitres-Portes-Garnitures-Dessus de plinthes-Etc...)
- Les sols (Aspirateur-Serpillère avec produit approprié)





- Le revêtement mural
- Les appareillages électriques
- Les appareils sanitaires et leurs robinetteries

D'une façon générale l'ensemble des locaux.

L'entrepreneur devra par la même occasion effectuer toutes les retouches nécessaires.

La Maîtrise d'Œuvre se laisse le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avère pas satisfaisant. Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot.

RAVALEMENT ET RENOVATION

14.7 – Reconnaissance des fonds, protection des ouvrages existants et nettoyage

Métre : Ens

Localisation : emprise du chantier et abords

Ce poste rémunère:

- *La reconnaissance des fonds (conforme à l'annexe B de la NF P 84-404-1- septembre 1993 - Référence DTU 42.1) la visite du site avec le fournisseur de produits et l'établissement d'une prescription écrite et précise des produits employés et de leur compatibilité avec l'existant à fournir avant l'exécution des travaux.*
- *toutes les précautions qui s'imposent pour assurer la protection de tous les ouvrages existants (traités ou non, dans l'emprise et aux abords du site) qui pourraient être détériorés, tachés ou attaqués par les interventions, peintures ou autres produits employés et notamment les menuiseries extérieures, les volets les vitrages, les portes.*
- *L'enlèvement après exécution de leurs travaux, de toutes les taches ou traces de peinture sur tous les ouvrages imparfaitement protégés. Ces nettoyages ne devront en aucun cas détériorer les ouvrages, notamment les vitres qui ne devront pas être rayées.*
- *Le nettoyage et le grattage dès finition de tous les articles de ferrage et quincaillerie mobiles afin d'assurer un fonctionnement normal.*
- *Le nettoyage pendant les travaux*
- *Le nettoyage après travaux, abords, vitrages, volets non peints, sols, etc.*

14.8 – Travaux préliminaires des façades

14.8.1 – Lavage, rinçage des anciens fonds ravalés, adjuvanté dégrasant, détergent, décontaminant, fongicide, algicide anti-cryptogame et préparation des supports

Métre : m²

Localisation : toutes façades, en enduit hydraulique et anciens fonds peints et muret garage extérieur

Lavage à l'eau moyenne pression du revêtement existant, adjonction de détergents dégrasant, décontaminant, fongicide, algicide anti-cryptogame, suivi d'un rinçage soigné à l'eau moyenne pression pour élimination des résidus, enlèvement des déchets dans un centre agréé selon législation en vigueur.

nota : Il conviendra de prévoir une protection efficace pour, limiter les risques d'infiltration dans les logements et pour protéger les parties des bâtiments et des constructions attenantes pouvant être endommagées lors de cette opération.

L'entrepreneur devra déterminer, en fonction de l'état des anciens fonds : adhérents ou mal adhérents, de leur état de surface, de fissures ou micro-fissures existantes, de toutes autres





particularités de ces anciens fonds, la nature et le type des différents travaux préparatoires à réaliser pour obtenir un état de finition parfait.

Il s'agira notamment de procéder à un sondage et un grattage des parties non adhérentes, un ragréage éventuel des surfaces, la reprise de calfeutremments, etc.

14.8.2 – Lavage, rinçage des tableaux et appuis, adjuvanté dégrasant, détergent, décontaminant, fongicide, algicide anti-cryptogame et préparation des supports

Métre : mL

Localisation : tableaux et appuis de baies

Lavage à l'eau moyenne pression du revêtement existant, adjonction de détergents dégrasant et décontaminant, suivi d'un rinçage soigné à l'eau moyenne pression pour élimination des résidus, enlèvement des déchets dans un centre agréé selon législation en vigueur. Les appuis en tôle laquée feront l'objet d'un nettoyage final soigné.

nota : Il conviendra de prévoir une protection efficace pour, limiter les risques d'infiltration dans les logements et pour protéger les parties des bâtiments et des constructions attenantes pouvant être endommagées lors de cette opération.

L'entrepreneur devra déterminer, en fonction de l'état des anciens fonds : adhérents ou mal adhérents, de leur état de surface, de fissures ou micro-fissures existantes, de toutes autres particularités de ces anciens fonds, la nature et le type des différents travaux préparatoires à réaliser pour obtenir un état de finition parfait.

Il s'agira notamment de procéder à un sondage et un grattage des parties non adhérentes, un ragréage éventuel des surfaces, la reprise de calfeutremments, etc.

14.8.3 - Traitement des fissures aux points singuliers

Métre : Ens

Localisation : suivant repérages sur plans

Ouverture légère de la fissure au couteau, nettoyage et brossage des parois, remplissage avec un produit pâteux spécifique pour cet usage compatible avec le revêtement choisi (mastic), couche intermédiaire réalisée en pourtour de la fissure par revêtement mince aux copolymères souple (type I3), finition au nu du parement mais en aucun cas en saillie, coloris dito ravalement, brossage léger de la surface.

14.9 – Parties courantes

14.9.1 - Revêtements décoratif de façades D3 microporeuse

Métre : m2

Localisation : Façades

Etat du subjectile : anciens fonds préparés

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Réalisation d'un revêtement décoratif D3 microporeux comprenant une couche d'impression et deux couches de finitions.

14.9.2 - Revêtements décoratif de façades D3 microporeuse sur tableaux

Métre : mL

Localisation : tableaux

Etat du subjectile : anciens fonds préparés

Etat de finition : B

Aspect : satiné





Réalisation d'un revêtement décoratif D3 microporeux comprenant une couche d'impression et deux couches de finitions.

14.10 – Préparation des supports muraux

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Subjectile : plâtre cartonné ou anciens fonds peints

Une couche d'impression, révision, ponçage et époussetage des joints entre plaques ou des fissures visibles, révision ponçage, joints périphériques acryliques en jonction de matériaux (bois, menuiseries extérieures, blocs portes, cornières du faux plafond, etc) y compris toutes sujétions.

14.11 – Peinture murale acrylique

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Etat du subjectile : support préparé

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Application de 2 couches de peinture acrylique satiné, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.12 – Préparation des supports plafonds

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Subjectile : plâtre cartonné ou anciens fonds peints

Une couche d'impression, révision, ponçage et époussetage des joints entre plaques ou des fissures visibles, révision ponçage, joints périphériques acryliques en jonction de matériaux (bois, menuiseries extérieures, blocs portes, cornières du faux plafond, etc) y compris toutes sujétions.

14.13 – Peinture plafond acrylique

Métré : m²

Localisation : suivant plans.

Etat du subjectile : support préparé

Etat de finition : B

Aspect : mat

Application de 2 couches de peinture acrylique mat, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.14 – Boiseries, blocs-portes

Métré : U

Localisation : boiseries conservées et blocs portes

Etat du subjectile : anciens bois peints ou Porte bois post formées

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Ponçage du support, vérification, application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture acrylique satiné microporeuse, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.15 – Mise en oeuvre des plinthes

Métré : U

Localisation : Plinthes

Etat du subjectile : plinthe bois

Etat de finition : B

Aspect : satiné

Application d'une couche d'impression et de 2 couches de peinture acrylique satiné





microporeuse, coloris au choix du maître d'ouvrage, y compris toutes sujétions.

14.16 – Nettoyage du chantier

Métre : U

Localisation :

L'entreprise devra un nettoyage et enlèvement des gravois journalier du chantier, mais aussi un nettoyage parfait et complet pour la réception; Celui-ci comprendra notamment :

- Les menuiseries extérieures et intérieures (Feuillures-Vitres-Portes-Garnitures-Dessus de plinthes-Etc...)
- Les sols (Aspirateur-Serpillère avec produit approprié)
- Le revêtement mural
- Les appareillages électriques
- Les appareils sanitaires et leurs robinetteries

D'une façon générale l'ensemble des locaux.

L'entrepreneur devra par la même occasion effectuer toutes les retouches nécessaires.

La Maîtrise d'Œuvre se laisse le droit de nommer une entreprise pour réaliser cette prestation si le travail réalisé par le titulaire du présent lot ne s'avère pas satisfaisant. Il va de soi que le montant de ces travaux serait imputé sur le marché du présent lot.





16 – SERRURERIE

EXTENSION

16.1 – Garde-corps

Métré : mL

Localisation : Terrasse

Fourniture façonnage et pose à l'anglaise sur acrotère en pierre d'un garde-corps acier laqué comprenant :

- Poteau acier laqué noir
- Partie vitrée renforcée
- Main courante
- Compris accessoires de fixations et toutes sujétions



Boulevard Yves Guillou

N

Retrait
5,00m

BCP
18,00m

BCP

Légende :

-  Sapin
-  Arbres de hautes tiges
-  Arbres ou arbustes
-  Limites parcellaires 105
-  Limites parcellaires 113
-  Zone îlot vert 1924,82m²
-  Zone îlot vert transféré

Parcelle 105 = 4118m²
 Parcelle 113 = 1155m²
 Unité foncière = 5273m²

Clôture h=250 cm

Chemin stabilisé

Clôture h=250cm

Allée de l'Acacia

Clôture h=250 cm

Clôture mur moellon

Clôture mur moellon h=210 cm

Rue de Québec

Non concerné par les travaux

Zone îlot vert de la parcelle 113
351,83 m²

Parcelle 113 = 1155m²

Création d'un mur de clôture en moellon

Accès à la parcelle

Accès à la parcelle

Vue 1

Vue 2

Vue 3

Vue 4

Zone îlot vert de la parcelle 105
1 467,78 m²

Parcelle 105 = 4118m²

Zone îlot vert redonnée
105,21 m²

Zone îlot vert perdue
102,86 m²

Telecom

Puit d'infiltration

Coupe TV

AEP

ERDF

53

1 223

-0,15

+1,03

+0,25

+3,26

+3,40

+7,24

+9,83

±0,00

+3,16

+2,85

+1,36

-1,24

845

2 430

2 578,5

-3,00

AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.



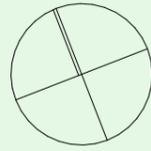
Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO Echelle : 1/500^e

Plan Masse projeté

N



- Démolition des cloisons
- Rebouchage
- Ouverture
- VRD projeté
- Emprise de la terrasse projeté
- Emprise de la construction projeté

TP

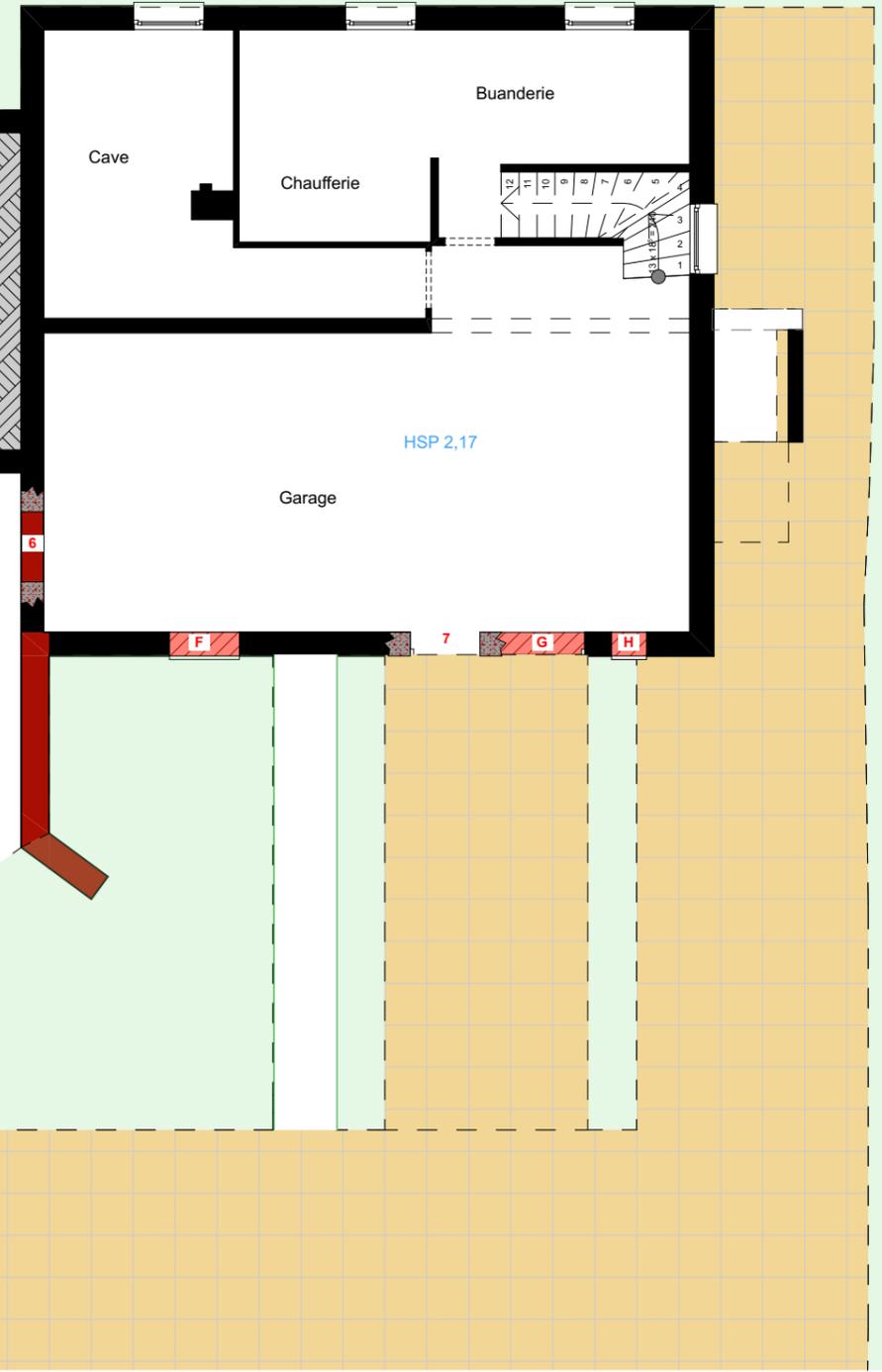
Cave

Chaufferie

Buanderie

HSP 2,17

Garage



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

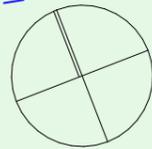
Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

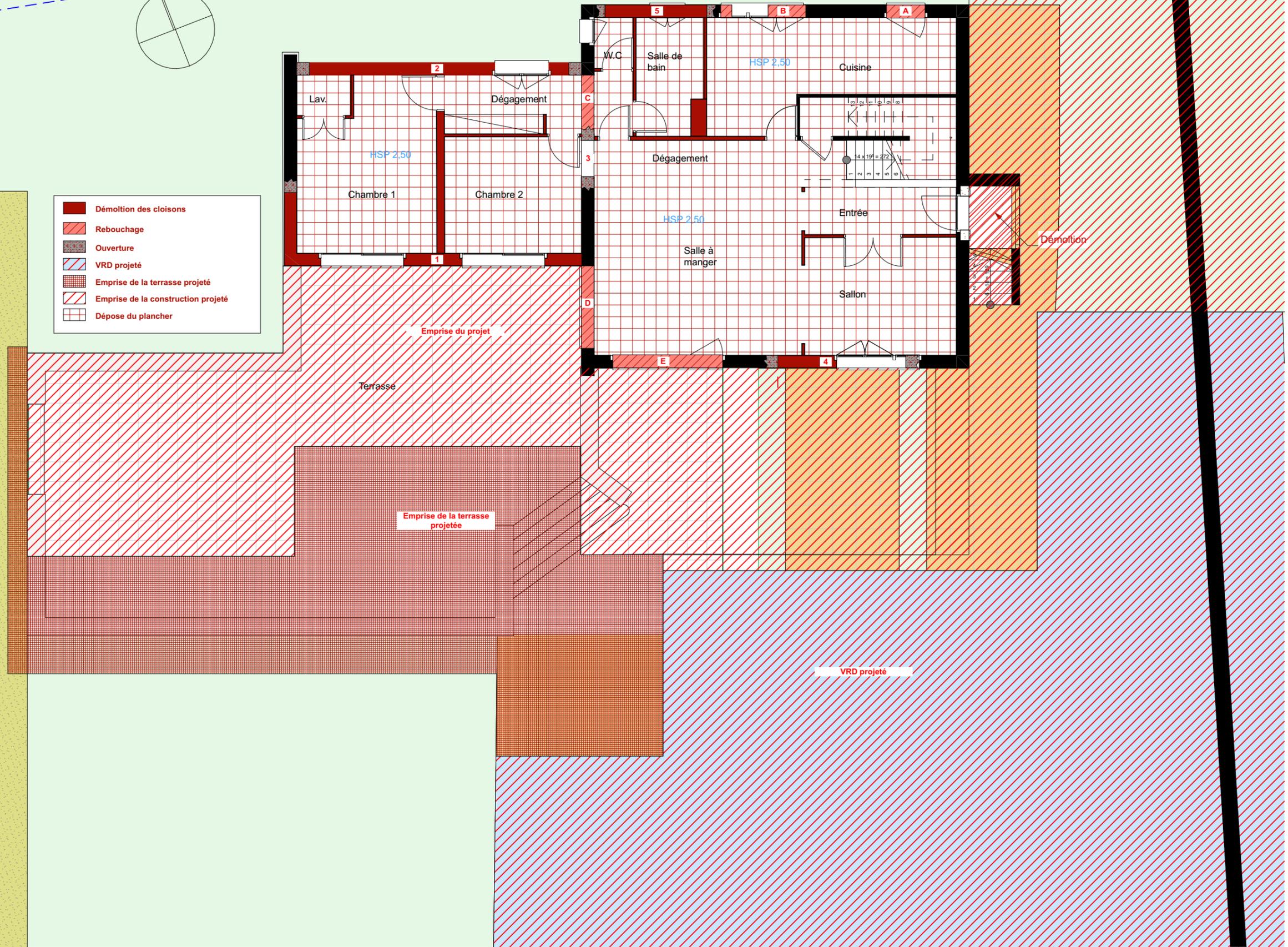
PRO Echelle : 1/100^e

Sous-sol existant

N



- Démolition des cloisons
- Rebouchage
- Ouverture
- VRD projeté
- Emprise de la terrasse projeté
- Emprise de la construction projeté
- Dépose du plancher



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

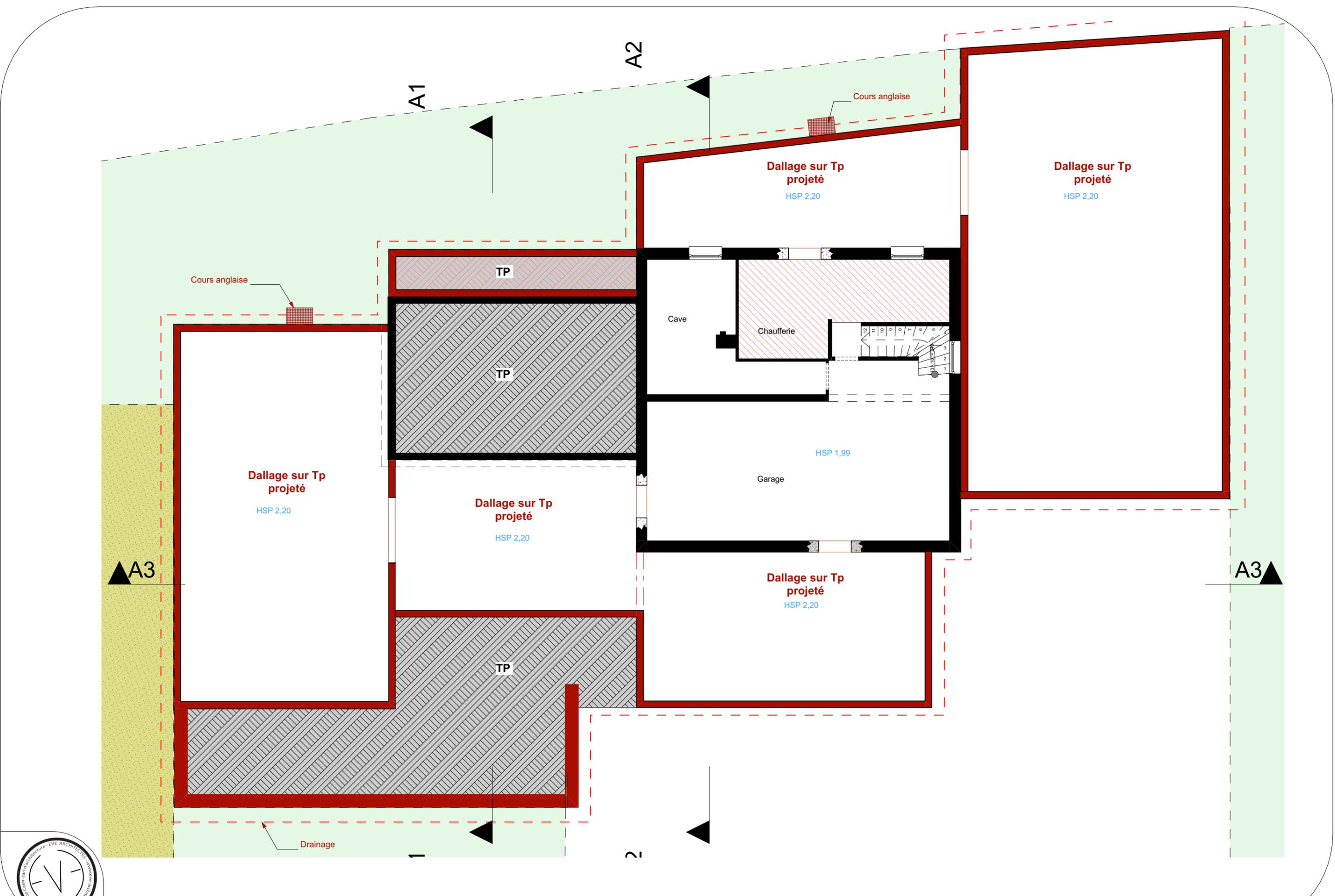
Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO

Echelle : 1/100^e

Rez-de-chaussée existant



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.



Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO

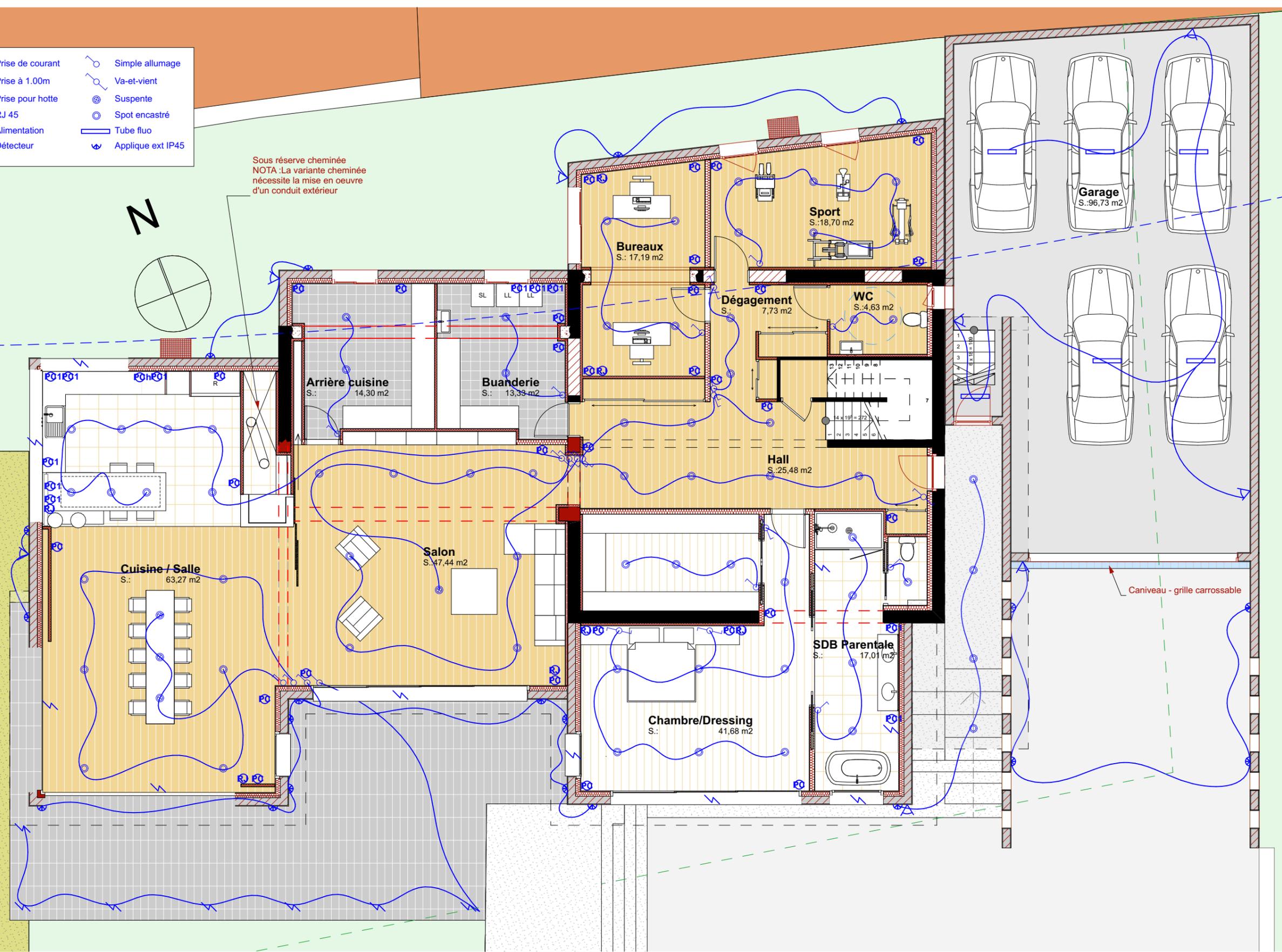
Echelle : 1/100^e

Sous-sol projeté

-  Prise de courant
-  P1 Prise à 1.00m
-  P0h Prise pour hotte
-  RJ 45
-  Alimentation
-  Détecteur
-  Simple allumage
-  Va-et-vient
-  Suspente
-  Spot encastré
-  Tube fluo
-  Applique ext IP45

Sous réserve cheminée
 NOTA : La variante cheminée
 nécessite la mise en oeuvre
 d'un conduit extérieur

N



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
 Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO Echelle : 1/100^e

Plan électrique RDC projeté



Insertion



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO

Echelle :

Insertion du projet



Environnement proche - **Vue 1**



Environnement proche - **Vue 2**



Environnement proche - **Vue 3**



Environnement lointain - **Vue 4**



AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO Echelle :

Photographies de l'environnement proche



Photographie repère **A**



Photographie repère **B**



Photographie repère **C**



Photographie repère **D**



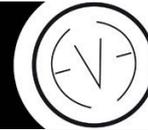
AVERTISSEMENT : Les présents plans sont exclusivement destinés aux études de projet. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. De plus les côtes indiquées restent à titre hypothétiques.

Septembre 2022

Extension d'une maison individuelle
Maître d'Ouvrage : SCI EDCLA

PRO Echelle :

Reportage Photographique des parties extérieures à démolir



Extension d'une maison individuelle commune de Caen (14)

Maître d'ouvrage : SCI EDCLA représenté par Hervé MONNIER

Chantier : Allée des Acacias 14000 CAEN

08/09/22

DETAIL QUANTITATIF ESTIMATIF

Le Détail estimatif Quantitatif, dressé par le Maître d'Œuvre, n'est fourni qu'à titre indicatif en vue de faciliter l'étude du coût des travaux par les entreprises appelées à remettre une offre de prix. Le marché sera passé à prix global forfaitaire, ferme et actualisable. L'entrepreneur demeurera responsable des prix, prix unitaires et évaluation de l'ensemble des travaux figurant sur le devis. L'entrepreneur prendra tous renseignements complémentaires nécessaires à la compréhension et au chiffrage du dossier. Il ne pourra se prévaloir de tout oubli pour prétendre à supplément. L'entrepreneur devra prévoir tous les ouvrages et fournitures accessoires nécessaires à la mise en œuvre des matériels et matériaux pour une parfaite exécution des ouvrages, afin d'aboutir à des travaux finis, propres à la livraison conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art. De ce fait, il appartient aux Entreprises de vérifier les quantités d'ouvrages nécessaires à la parfaite exécution des travaux, telles qu'elles ressortent du dossier constitué par les plans, descriptif des travaux et études techniques.

01 - Démolition - Terrassement - VRD

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
01.1	Base vie	Forfait	1,00		
01.2	Implantation - Sécurité - Protection	Ens	1		
01.3	Dépose				
01.3.1	Démolition de la terrasse existante	m ²	120,00		
01.3.2	Démolition de l'entrée	Ens	1,00		
01.3.3	Démolition du balcon	Ens	1,00		
01.3.4	Dépose du revêtement extérieur	m ²	270,00		
01.4	Terrassement				
01.4.1	Décapage des terres	m ²	390,00		
01.4.2	Nivellement des terres en fin de chantier	Ens	1,00		
01.4.3	Evacuation des terres en DP	Ens	1,00		
01.5	Enrobé bitumineux				
01.5.1	Imprégnation	m ²	270,00		
01.5.2	Impregnation deuxième phase	m ²	294,00		
01.5.3	Couche de roulement	m ²	294,00		
01.5.4	Bordures et caniveaux	Ens	1,00		
01.6	Enrobé bitumineux				
01.6.1	Fouilles en tranchées pour réseaux	mL	30,00		
01.6.2	Fourreaux	mL	30,00		
01.7	Eaux pluviales				
01.7.1	Regard 40x40	U	6,00		
01.7.2	Collecteur gravitaire	mL	80,00		
01.7.3	Puisard buisé	U	1,00		
01.8	Drainage				
01.8.1	Drainage à cunette	mL	112,00		
Total lot 01					

02 - Fondation- Gros œuvre - Maçonnerie

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
02.00	Implantation - Sécurité - Protection	Forfait	1,00		
02.1	Bureau d'étude structure	Forfait	1,00		
02.2	Infrastructure				
02.2.1	Fouilles en tranchées et fondations	mL	160,00		
02.2.2	Elévation 60cm	m ²	96		
02.2.3	Chaînage périphérique	mL	160,00		
02.2.4	Arase étanche	mL	160,00		
02.2.5	Enduit d'étanchéité	m ²	96,00		
02.2.6	Nappe d'excroissance	m ²	96,00		
02.3	Elévation				
02.3.1	Dallage sur terre plein	m ²	284,00		
02.3.2	Elévation bloc creux sous-sols	m ²	193,00		
02.3.3	Elévation bloc creux garage	m ²	98,00		
02.3.4	Chaînage périphérique	mL	160,00		
02.3.5	Enduit d'étanchéité	m ²	291,00		
02.3.6	Elévation bloc creux RDC et lucarne	m ²	76,00		
02.3.7	Chaînage périphérique	mL	80,00		
02.3.8	Plancher hourdis	m ²	479,00		
02.3.9	Débord BA	m ²	24,00		
02.3.10	Dalle pleine - Entrée	m ²	28,00		
02.3.11	Joint de dilatation	mL	55,00		
02.3.12	Planelle de rive	mL	240,00		
02.3.13	Seuils et appuis moulés	mL	29,00		
02.4	Poteau BA carré	U	1,00		
02.5	Poteau BA carré 50x20	U	5,00		
02.6	Poutre BA carré 50x20	U	8,00		
02.7	Création d'un escalier marches moulés	U	1,00		
02.8	Création d'un escalier marches moulés	U	1,00		
02.9	Plus value ouvertures à façon	Ens	1,00		
Rénovation					
02.9	Dépose				
02.9.1	Dépose des revêtement de sols	m ²	110,00		
02.9.2	Dépose des cloisons de distribution	m ²	76,00		
02.9.3	Dépose du plancher béton	m ²	110,00		
R1	Démolition du mur selon plan	U	1,00		
R2	Démolition du mur selon plan	U	1,00		
R3	ouverture de baie 83x210	U	1,00		
R4	Ouverture de baie 326x250	U	1,00		
R5	Ouverture de pour passage libre 260x230	U	1,00		
R6	Ouverture de baie 100x210	U	1,00		
R6	baie dans ouverture de garage 100x210	U	1,00		
R.A à E	Elévation bloc pour rebouchage - RDC	m ²	10,00		
R.G à I	Elévation bloc pour rebouchage - Sous-sols	m ²	3,00		
02.10	Réfection				
02.10.1	Couronnement de la partie démolie	mL	18,00		
02.11	Plancher hourdis				
02.11.1	Plancher type hourdis	m ²	110,00		
02.12	Mur séparatif				
02.12.1	Dépose du mur séparatif	m ²	50,00		
02.12.2	Fouilles en tranchées et fondations	mL	30,00		
02.12.3	Chaînage périphérique	mL	30,00		
02.12.4	Enduit d'étanchéité	m ²	37,00		
02.12.5	Elévation bloc moellon	m ²	55,00		
02.12.6	Rejointoiement au mortier	m ²	110,00		
02.12.7	Protection par durcisseur	m ²	110,00		
02.12.8	Chaperon préfabriqué	mL	30,00		
02.13	Enduit monocouche	m ²	334,00		
02.14	Cour anglaise	U	2,00		
			Total lot 02		

03 - Charpente - Couverture

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Rénovation					
	Charpente				
03.1	Sécurité - approvisionnement	Forfait	1,00		
03.1.1	Reprise de charpente en PROVISION	Ens	1,00		
03.1.2	Confection d'un plancher bois en reprise	m ²	10,00		
	Couverture				
03.2	Sécurité - approvisionnement	Forfait	1,00		
03.3	Dépose				
03.3.1	Dépose partielle de la couverture existante	Ens	1,00		
03.3.2	Dépose des sortie de toit maçonnés	Ens	1,00		
03.4	Couverture ardoise en reprise				
03.4.1	Sous toiture et contre lattage	Ens	1,00		
03.4.2	Fourniture et pose d'ardoise	Ens	1,00		
03.4.3	Fourniture et pose d'ardoise en PROVISION	m ²	20,00		
03.4.4	Bande porte solin	mL	9,00		
03.5	Divers				
03.4.5	Sortie de toit	U	2,00		
Total lot 03					

04b - Etanchéité

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
04b.1	Etanchéité				
04b.1.1	Reconnaissance des sols	m ²	294,00		
04b.1.2	Impression et écran pare-vapeur	m ²	294,00		
04b.1.3	Isolant thermqique 160mm	m ²	194,00		
04b.1.4	Isolant thermqique 60mm	m ²	100,00		
04b.1.5	Etanchéité des partie courantes	m ²	294,00		
04b.1.6	Etanchéité des relevés	mL	160,00		
04b.1.7	Fourniture et pose de trop plein	U	12,00		
04b.1.8	Fourniture et pose de dallage sur plots	m ²	144,00		
04b.1.8b	Fourniture et pose de dallage - Variante	m ²	144,00		
04b.1.9	Fourniture et pose de couvertines	mL	109,00		
04b.1.10	Bande porte solin	mL	51,00		
Total lot 04b					

04c - SEL

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
04c.1	Etanchéité				
04c.1.1	Préparation du support	m ²	52,00		
04c.1.2	Parties courantes	m ²	52,00		
04c.1.3	Traitement des relevés	mL	48,00		
04c.1.4	Traitement de la pénétration des descentes EP dans sailli béton	U	2,00		
04c.1.5	Profil de rejet d'eau nez de saillie	mL	58,00		
Total lot 04c					

05 - Menuiseries extérieures

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
R1	Porte de garage	U	1,00		
R2	Porte 90x225	U	1,00		
R3	Porte d'entrée 90x225	U	1,00		
R4	Fenêtre OF/OB 140x150	U	1,00		
R5	Porte fenêtre 500x150	U	1,00		
R6	Fenêtre OF/OB 100x145	U	1,00		
R7	Porte fenêtre 560x245	U	1,00		
R8	Porte fenêtre 110x245	U	1,00		
R9	Porte fenêtre 505x245	U	1,00		
R10	Porte fenêtre 380x245	U	1,00		
R11	Fenêtre fixe 400x120	U	1,00		
R12	Fenêtre fixe 230x120	U	1,00		
R13	Fenêtre coulissante 120x120	U	1,00		
R14	Fenêtre coulissante 120x120	U	1,00		
R15	Fenêtre coulissante 200x120	U	1,00		
R16	Fenêtre OF/OB 110x100	U	1,00		
R17	Fenêtre OF/OB 110x100	U	1,00		
R18	Fenêtre coulissante 350 x130	U	1,00		
R19	Porte fenêtre 210x205	U	1,00		
R20	Fenêtre coulissante 330x130	U	1,00		
	Fenêtre 1 vantail 60x60 à RDC	U	1,00		
	Cloison rétractable	U	1,00		
	F/P de brillet	Ens	1,00		
Total lot 04c					

07 - Plâtrerie - Isolation - Plafonds suspendus

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
07.1	Plâtrerie - isolation				
07.1.1	Doublage des murs périphérique 120mm	m ²	152,00		
07.1.2	Doublage des murs périphérique 60mm	m ²	108,00		
07.1.3	Cloison de distribution 72mm	m ²	13,00		
07.1.4	Cloison de distribution 98mm	m ²	36,00		
07.1.5	Parement MAP en PROVISION	m ²	20,00		
07.1.6	Plafonds suspendus	m ²	187,00		
07.1.7	Plus value hydrofuge	m ²	24,00		
07.2	Menuiserie				
07.2.1	Bloc porte battante 83x204	U	0,00		
07.2.1b	Varainte stratifiée	U	0,00		
07.2.2	Bloc porte à galandage 240x210	U	1,00		
07.2.2b	Variante stratifiée	U	1,00		
Rénovation					
07.3	Plâtrerie - isolation				
07.3.1	Doublage des murs périphérique 120mm	m ²	35,00		
07.3.2	Doublage des murs périphérique 60mm	m ²	25,00		
07.3.3	Cloison de distribution 72mm	m ²	53,00		
07.3.4	Cloison de distribution 98mm	m ²	15,00		
07.3.5	Parement MAP en PROVISION	m ²	20,00		
07.3.6	Plafonds suspendus	m ²	118,00		
07.3.7	plus value hydrofuge	m ²	30,00		
07.3.8	PROVISION coffre technique	m ²	20,00		
07.4	Menuiserie				
07.4.1	Bloc porte battante 83x204	U	5,00		
07.4.1b	Varainte stratifiée	U	5,00		
07.4.2	Bloc porte à galandage 120x210	U	1,00		
07.4.2b	Varainte stratifiée	U	1,00		
07.4.3	Bloc porte à galandage 240x210	U	1,00		
07.4.3b	Varainte stratifiée	U	1,00		
07.4.4	Bloc porte de placard 320x220	U	1,00		
07.4.5	Bloc porte de placard 180x220	U	1,00		
07.4.6	Bloc porte de placard 105x220	U	1,00		
07.5	Bibliothèque	U	1,00		
07.6	Trappe d'accès	U	2,00		
07.7	Marche en bois R+1	U	1,00		
			Total lot 07		

08 - Plomberie

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
Plomberie					
08.1	Cuisine				
08.1.1	Distribution des appareils EFS	U	1,00		
08.1.2	Distribution des appareils ECS	U	1,00		
08.1.3	Attentes réseaux	U	1,00		
08.2	SDB chambre parentale				
08.2.1	Distribution des appareils EFS	U	1,00		
08.2.2	Distribution des appareils ECS	U	1,00		
08.2.3	Siphon	U	1,00		
08.2.4	Receveur de douche	U	1,00		
08.2.5	Ensemble colonne de douche	U	1,00		
08.2.6	Parois de douche	U	1,00		
08.2.7	Meuble + double vasque + mitigeur à cartouche	U	1,00		
08.2.8	Baignoire îlot	U	1,00		
08.2.9	Sèches serviettes	U	1,00		
08.3	Chauffage pour plancher chauffant				
08.3.1	Etude de chauffage	Ens	1,00		
08.3.2	Travaux préalable	Ens	1,00		
08.3.3	OPTION - Installation neuve - suivant étude	Ens	1,00		
08.4	OPTION	U	1,00		
Rénovation					
08.5	Travaux préparatoire				
08.5.1	Dépollution de l'existant	U	1,00		
08.5.2	Dépose/repose des radiateur et sèche serviette	U	1,00		
08.6	WC RDC				
08.6.1	Distribution des appareils EFS	U	1,00		
08.6.2	F/P d'un sanitaire	U	1,00		
08.7	Buanderie				
08.7.1	Distribution des appareils EFS	U	1,00		
08.7.2	Siphon et robinet	U	1,00		
			Total lot 08		

09 - Electricité

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
09.0	Coffret de chantier	Forfait	1,00		
09.1	Divers	U	1,00		
09.1.1	Prise de terre - liaison équipotentielle	U	1,00		
09.1.2	Tableau d'abonné	U	1,00		
09.1.3	Tableau de communication	U	1,00		
09.1.4	Mise en conformité	U	1,00		
09.1.5	Dépose de l'existant	U	1,00		
09.1.6	Alarme anti-intrusion	U	1,00		
09.1.7	OPTION - caméra de surveillance	U	1,00		
09.2	Appareillage/luminaires - selon plan	Ens	1,00		
09.3	VMC				
09.3.1	Kit VMC hygro B	U	1,00		
09.4	OPTION Visiophone	Ens	1,00		
			Total lot 09		

10 - Chauffage PCBT

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
10.1	Plancher chauffant				
10.1.1	Tube PER PCBT	m ²	187,00		
10.1.2	Collecteur distributeur	m ²	187,00		
10.1.3	Sécurité	U	1,00		
10.1.4	Régulation générale - Thermostat	U	1,00		
10.2	Essaie - vérification - pose	Fofait	1,00		
Rénovation					
10.3	Plancher chauffant				
10.3.1	Tube PER PCBT	m ²	118,00		
10.3.2	Collecteur distributeur	m ²	118,00		
10.3.3	Sécurité	U	1,00		
10.3.4	Régulation générale - Thermostat	U	1,00		
10.4	Essaie - vérification - pose	Fofait	1,00		
			Total lot 10		

11 - Chape

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
11.1	Isolation				
11.1.1	Isolation PU projeté	m ²	187,00		
11.2	Chape				
11.2.1	Chape d'enrobage du PCBT	m ²	187,00		
Rénovation					
11.3	Isolation				
11.3.1	Isolation PU projeté	m ²	118,00		
11.4	Chape				
11.4.1	Chape d'enrobage du PCBT	m ²	118,00		
			Total lot 11		

12 - Revêtement de sols

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Carrelage projeté					
12.1	Fourniture carrelage	m ²	12,00		
12.2	Pose droite carrelage	m ²	10,00		
12.3	Fourniture et pose de plinthe assortie	mL	9,50		
Faïence SDB projeté					
12.4	Fourniture faïence	m ²	7,00		
12.5	Pose faïence - douche	m ²	5,00		
Parquet projeté compatible PCBT					
12.6	Fourniture de parquet	m ²	123,00		
12.7	Pose de parquet	m ²	103,00		
12.8	Fourniture et pose de plinthe assortie	mL	99,00		
12.9	Profil d'arrêt	mL	6,00		
Carrelage existant					
12.10	Fourniture carrelage	m ²	41,00		
12.11	Pose droite carrelage	m ²	34,00		
12.12	Fourniture et pose de plinthe assortie	mL	32,00		
Faïence SDB existant					
12.13	Fourniture faïence	m ²	23,00		
12.14	Pose faïence - baignoire et lavabo	m ²	19,00		
Parquet existant compatible PCBT					
12.15	Fourniture de parquet	m ²	130,00		
12.16	Pose de parquet	m ²	108,00		
12.17	Fourniture et pose de plinthe assortie	mL	106,00		
12.18	Profil d'arrêt	mL	4,00		
			Total lot 12		

14 - Peinture

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
14.1	Préparation des supports muraux	m ²	358,00		
14.2	Peinture murale acrylique	m ²	358,00		
14.3	Préparation des supports plafonds	m ²	187,00		
14.4	Peinture plafond acrylique	m ²	187,00		
14.5	Peinture des plinthes	mL	99,00		
14.6	Nettoyage du chantier	U	1,00		
Ravalement et Rénovation					
14.7	Reconnaissance des fonds	m ²	108		
14.8	Travaux préliminaires des façades	m ²	108		
14.8.1	Lavage, rinçage des anciens fonds ravalés	m ²	108,00		
14.8.2	Lavage, rinçage des tableaux	mL	38,00		
14.8.3	Traitement des fissures	Ens	1,00		
14.9	Parties courantes				
14.9.1	Revêtement décoratif de façades D3	m ²	108,00		
14.9.2	Revêtement décoratif de façades D3 sur tableaux	mL	38,00		
14.10	Préparation des supports muraux	m ²	196,00		
14.11	Peinture murale acrylique	m ²	196,00		
14.12	Préparation des supports plafonds	m ²	118,00		
14.13	Peinture plafond acrylique	m ²	118,00		
14.14	Boiserie, blocs portes	U	5,00		
14.15	Peinture des plinthes	mL	106,00		
14.16	Nettoyage du chantier	U	1,00		
			Total lot 14		

16 - Serrurerie

N°	Désignation	Unité	Quantité	P.U. H.T.	Somme
Extension					
16.1	Garde-corps	mL	51,00		
			Total lot 16		

Total travaux extension HT				
TVA 20%				
A - Total Travaux extension TTC				
Total travaux extension HT				
TVA 10%				
A - Total Travaux rénovation TTC				